

**CMRC-NRC**

De la *découverte*  
à l'*innovation...*

La  
Science  
à l'œuvre pour le  
Canada

Conseil national de recherches Canada

# Rapport annuel

## 2005 – 2006

---



Conseil national  
de recherches Canada

National Research  
Council Canada

Canada

## Table des matières

|   |    |
|---|----|
| <b>Introduction</b>   | 1  |
| <b>Points saillants de 2005-2006</b>  | 1  |
| Nouvelles orientations et nouveaux engagements pour le CNRC – 2006 à 2011   | 1  |
| Points saillants du rendement en 2005-2006                                  | 2  |
| <i>Retombées économiques</i>  |    |
| <i>Appui aux petites et moyennes entreprises (PME)</i>                      |    |
| <i>Rayonnement international</i>  |    |
| <i>Initiatives des grappes technologiques communautaires</i>                |    |
| <i>Personnel hautement qualifié</i>   |    |
| <i>Excellence et leadership en recherche</i>                                |    |
| Points saillants de la recherche  | 6  |
| <i>Progrès dans le secteur médical</i>                                      |    |
| <i>Progrès en nanotechnologie</i>   |    |
| <i>Progrès dans les carburants de remplacement</i>                          |    |
| <i>Progrès en biotechnologie des plantes</i>                                |    |
| <i>Progrès en sciences moléculaires</i>                                     |    |
| <i>Progrès dans les sciences des microstructures</i>                        |    |
| <i>Progrès en métrologie</i>  |    |
| <i>Progrès dans les normes de construction</i>                              |    |
| <i>Progrès en astrophysique</i>   |    |
| <b>Un fier passé, un avenir prometteur</b>                                  | 11 |
| <b>États financiers</b>   | 12 |
| Rapport du vérificateur   |    |
| Déclaration de responsabilité de la direction                               |    |
| État de la situation financière   |    |
| État des résultats  |    |
| État de l'avoir du Canada   |    |
| État des flux de trésorerie   |    |
| Notes complémentaires aux états financiers                                  |    |
| <b>Commentaires et analyse des états financiers</b>                         | 31 |
| <b>Gouvernance</b>  | 46 |
| Membres du Conseil du CNRC  |    |
| Haute direction du CNRC   |    |
| <b>Organigramme</b>   | 50 |
| <b>Instituts de recherche, programmes et centres de technologie du CNRC</b> | 51 |

## Introduction

La recherche et l'innovation sont indispensables à la croissance économique du Canada et au maintien de la qualité de vie de ses citoyens. Le Canada doit cependant faire en sorte que le savoir créé par des organisations comme le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) soit rapidement converti en produits, services et technologies qui bénéficieront aux Canadiens et aideront le Canada à livrer concurrence sur les marchés mondiaux hautement compétitifs.

Le CNRC est la principale ressource du Canada en matière de développement et de commercialisation de la science et de la technologie (S-T). Au fil des ans, le CNRC a maintes fois démontré sa valeur en repérant les débouchés scientifiques et technologiques susceptibles d'intéresser le Canada, et en adaptant ses services, ses programmes et ses réseaux de recherche et de développement (R-D), de soutien industriel et de commercialisation aux besoins et aux priorités du pays.

Tout au long de l'exercice de 2005-2006, le CNRC a collaboré étroitement avec l'industrie, d'autres organismes publics et des universités afin d'accroître la compétitivité de l'industrie canadienne au moyen de la S-T. Il a mobilisé les secteurs public et privé afin de stimuler les investissements dans de nouvelles initiatives de S-T et dans les installations de recherche, et il a renforcé les grappes technologiques dont il avait favorisé l'émergence un peu partout au Canada. Par l'entremise du Programme d'aide à la recherche industrielle du CNRC (PARI-CNRC), de ses installations de partenariat industriel (IPI) et de l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST-CNRC), le CNRC a aussi aidé de nombreuses petites et moyennes entreprises (PME) à adopter de nouvelles technologies, à développer de nouveaux produits et services et ce faisant, à réaliser des gains de compétitivité sur les marchés.

## Points saillants de 2005-2006

### Nouvelles orientations et nouveaux engagements pour le CNRC – 2006 à 2011

En 2005-2006, une année de transition, l'organisation s'est repositionnée en vue de l'avenir. Le CNRC a en effet lancé au début de 2005-2006 son Initiative de renouvellement avec comme objectif de se doter d'une nouvelle stratégie qui encadrera les activités de l'organisation au cours des cinq à dix prochaines années. Une série d'études et de consultations approfondies ont été menées afin de répertorier les développements cruciaux en cours dans le secteur de la S-T, et de comprendre les grandes tendances de l'économie mondiale et les principaux défis et débouchés qui se présenteront à l'industrie canadienne au cours des années à venir. Intitulée ***La science à l'œuvre pour le Canada***, la nouvelle stratégie quinquennale du CNRC exprime l'engagement de l'organisation de contribuer à une prospérité économique durable et une meilleure qualité de vie pour tous les Canadiens.

Cette stratégie affirme l'intention du CNRC de continuer à s'acquitter de tous les aspects de son mandat, mais aussi, de consacrer une plus forte proportion des ressources qui lui sont allouées à la recherche et au développement de technologies, dans un effort pour régler certains problèmes persistants liés à la santé et au mieux-être, aux sources d'énergie durable et à l'environnement, autant de domaines cruciaux pour l'avenir de notre pays. Par ailleurs, cette stratégie fixe la voie que le CNRC entend suivre pour accroître sa capacité de réaction à différentes situations, et devenir une organisation plus souple et mieux intégrée, capable d'offrir des services et des programmes dans les secteurs clés de l'économie. Elle engage également le CNRC à rechercher de nouvelles méthodes et possibilités pour accroître ses capacités de R-D et être en mesure d'offrir à l'échelle nationale des solutions commerciales intégrées et accessibles.

## Points saillants du rendement en 2005-2006

En 2005-2006, le CNRC a apporté une contribution importante à l'économie canadienne par la conclusion d'accords de recherche conjoints, la cession sous licences de ses technologies, la création d'entreprises, la création de grappes technologiques communautaires et d'autres activités.

### Retombées économiques

En 2005-2006, le CNRC a lancé six nouvelles entreprises afin de commercialiser des technologies qu'il avait créées et pour lesquelles il n'existait aucune capacité d'absorption au sein de l'industrie canadienne. En 2005, l'investissement, toutes sources confondues, dans les entreprises dérivées du CNRC a augmenté considérablement, atteignant 123 millions de dollars, soit le double des sommes consacrées à ce poste en 2004 (57 millions de dollars). Cet effort porte à 67 le nombre total d'entreprises créées par le CNRC depuis 1995, ce qui représente près de 700 emplois à temps plein et des investissements cumulatifs estimés à 462 millions de dollars, une augmentation de 20 % par rapport à l'exercice précédent.

Le succès confirmé d'entreprises dérivées créées précédemment par le CNRC est un autre indicateur des retombées économiques des activités du CNRC. Entreprise dérivée des activités du CNRC, IMRIS commercialise des systèmes d'imagerie fonctionnelle et intraopératoire utilisés pour établir des diagnostics et dans le cadre d'interventions chirurgicales. En 2005-2006, IMRIS a bénéficié d'investissements importants. En 2005, son chiffre d'affaires était de 15 millions de dollars et on prévoit qu'il augmentera à 25 millions de dollars en 2006. Autre entreprise dérivée des activités du CNRC dont la technologie principale est un dispositif d'imagerie cardiaque exploité en vertu d'une licence obtenue du CNRC, Novadaq a lancé son premier appel public à l'épargne et a ainsi récolté des investissements de 26 millions de dollars à la Bourse de Toronto. L'entreprise a également obtenu l'année dernière le feu vert de la US Food and Drug Administration pour son dispositif d'imagerie.

En 2005-2006, le CNRC a signé avec des partenaires canadiens 393 nouveaux accords formels de recherche conjointe d'une valeur globale de 78 millions de dollars. Le nombre total d'accords de collaboration actifs s'établit maintenant à 941 pour une valeur globale de 394 millions de dollars sur l'ensemble de leur durée prévue, une augmentation de 6 % par rapport à l'année précédente. Le nombre et la valeur des accords de collaboration constituent des indicateurs avancés de l'intensité future des activités de recherche avec les partenaires industriels clés du CNRC. Pour chaque dollar investi par le CNRC dans ce genre de projets, ses partenaires canadiens investissent 1,57 \$.

Le CNRC conclut aussi des accords de recherche internationaux afin de diffuser le savoir dans les domaines où le Canada est un chef de file, d'avoir accès à des installations et des réseaux de recherche internationaux, d'élargir les débouchés internationaux pour les entreprises canadiennes et d'établir de nouvelles alliances de recherche et de développement de technologies. En 2005-2006, le CNRC a conclu 95 nouveaux accords formels de recherche conjointe d'une valeur de 33 millions de dollars avec des partenaires internationaux. La valeur globale des accords internationaux de collaboration actuellement en vigueur, sur leur durée totale prévue, atteint les 141,6 millions de dollars. Pour chaque dollar investi par le CNRC, ses partenaires étrangers investissent 3,54 \$.

Les accords de licence conclus par le CNRC représentent eux, un excellent indice de la conversion directe des technologies novatrices en applications commerciales. En négociant un accord de licence qui lui permettra d'utiliser une technologie du CNRC, le partenaire industriel confirme le mérite des recherches effectuées par le CNRC. Le CNRC a conclu 97 nouveaux accords de licence en 2005-2006 et les revenus qu'il a tirés des redevances sur sa propriété

intellectuelle se sont élevés à 5,8 millions de dollars, une augmentation de 16 % par rapport à l'année précédente. Au cours des cinq dernières années (2001-2002 à 2005-2006), le CNRC a ainsi encaissé des redevances de 28,7 millions de dollars sur les licences accordées.

Voici quelques exemples des technologies cédées sous licence à des entreprises par le CNRC en 2005-2006 :

- plusieurs technologies utilisées dans la fabrication de produits en plastique et en matériaux composites, et à base de poudres métalliques;
- un nouveau coussin en élastomère qui améliore la performance des bogies de wagon de chemin de fer;
- une nouvelle génération de récepteurs de la bande 3, des instruments extrêmement sensibles qui serviront dans le cadre d'un projet visant à intégrer des douzaines d'antennes de radioastronomie en une seule plate-forme d'observation;
- technologie brevetée d'adjuvant s'appuyant sur les archaeosomes et servant au développement de vaccins (comme cette technologie provoque une immunité systémique et cellulaire, elle pourrait être utilisée efficacement dans des vaccins contre des éléments pathogènes intracellulaires et extracellulaires et contre le cancer);
- des techniques s'appuyant sur des anticorps à domaine unique et des bibliothèques de démonstration des phages servant au développement de thérapies contre le cancer axées sur les anticorps;
- des vecteurs à domaine unique ciblant les anticorps pour la libération dans le cerveau de médicaments et de produits biologiques ayant pour objet de traiter des maladies neurodégénératives et les tumeurs cérébrales.

#### Appui aux petites et moyennes entreprises (PME)

Le Programme d'aide à la recherche industrielle du CNRC (PARI-CNRC) est un programme d'aide à l'innovation et au développement de technologies. Il appuie les PME canadiennes en les aidant à accroître leur propre capacité d'innover et de commercialiser leurs innovations.

En 2005-2006, le PARI-CNRC a ainsi offert de l'expertise technique et des ressources financières à 2 677 entreprises (dont 340 nouvelles entreprises) et a contribué à 2 685 projets d'innovation, dont 1 976 projets amorcés en 2005-2006.

En outre, en collaboration avec Industrie Canada, le PARI-CNRC a assuré la prestation du Programme de partenariats technologiques (PPT) qui a pour objet d'aider les PME à développer des produits, des méthodes ou des services technologiques nouveaux et améliorés. En 2005-2006, sur les 106 projets financés dans le cadre du PPT-PARI, 43 étaient des projets nouvellement approuvés.

Le PARI-CNRC s'est aussi associé à l'Institut canadien de l'information scientifique et technique du CNRC (ICIST-CNRC) dans le cadre d'un projet pilote consistant à offrir des services de veille technologique à des entreprises par l'intermédiaire des conseillers en technologie industrielle du CNRC. Au cours de la prochaine étape de cette initiative, le PARI-CNRC se dotera d'une capacité interne de collecte de l'information de veille technologique et intégrera cette information aux conseils et aux services qu'il offre aux entreprises, ce qui aidera au bout du compte celles-ci à bonifier leurs stratégies commerciales et à accroître leur compétitivité.

Dans le cadre des efforts de commercialisation déployés en 2005-2006, le CNRC a mis en place un certain nombre de programmes et de partenariats. Ainsi, Biomedical Commercialization Canada Inc. (BCC) a été créée à Winnipeg en partenariat avec des organismes publics, des universités et le secteur privé. BCC est une société sans but lucratif qui gère la prestation de

programmes de commercialisation à l'intérieur des installations de partenariat industriel du CNRC.

Mentionnons également à titre d'autre exemple, la création de la BioMed City de Winnipeg en partenariat avec des universités et collèges, des hôpitaux de recherche, des instituts de recherche privés, de grandes entreprises, des institutions financières, des sociétés de capital de risque, des organismes de développement régionaux ainsi que les administrations publiques municipale, provinciale et fédérale. La BioMed City, une organisation sans but lucratif, constitue l'expression d'une tentative stratégique visant à utiliser les investissements des administrations fédérale et provinciale pour faire de Winnipeg la ville canadienne par excellence dans le secteur de la recherche et de l'innovation en santé publique au Canada. Le PARI-CNRC a signé un accord de contribution avec l'International Centre for Infectious Diseases afin de faciliter le développement et la mise en œuvre du projet de la BioMed City.

#### Rayonnement international

En 2005-2006, le CNRC a signé 95 accords formels de collaboration internationale. Le CNRC a signé 444 accords de ce genre depuis le premier conclu en 2002.

En cours d'exercice, le CNRC a organisé 173 conférences et ateliers internationaux (une hausse par rapport aux 160 organisées l'année dernière) et a reçu 184 délégations étrangères (une diminution par rapport aux 194 de l'exercice précédent). Au cours des cinq dernières années (2001-2002 à 2005-2006), le CNRC a organisé 696 conférences et ateliers internationaux, et a reçu 941 délégations étrangères.

#### Initiatives des grappes technologiques communautaires

Au cours des cinq dernières années, le gouvernement du Canada a accordé au CNRC des crédits afin qu'il contribue au développement de grappes technologiques dans 12 collectivités du Canada. Ces grappes en sont encore aux premières étapes de leur développement, et le CNRC continue de favoriser leur croissance en stimulant la participation, l'engagement et le leadership de ses partenaires. Dans ce rôle de catalyseur, le CNRC offre aux entreprises novatrices ses compétences en R-D, une aide à la recherche, un accès à ses installations, un environnement empreint de collaboration et des possibilités de s'engager avec des acteurs clés au sein de la collectivité.

En 2005-2006, le CNRC a procédé à la première évaluation formative de ses initiatives de développement de grappes technologiques communautaires (celles du Canada atlantique) et a obtenu ensuite le renouvellement de crédits de 110 millions de dollars sur cinq ans pour appuyer la phase II de ses initiatives dans cette région. Ces nouveaux crédits portent les investissements globaux de l'État fédéral dans les initiatives de grappes technologiques à plus de 480 millions de dollars depuis 2000.

Voici une description de quelques-unes des réussites des grappes communautaires un peu partout au pays :

- L'installation de partenariat industriel du CNRC (IPI) à Saskatoon a été occupée à 97 % en 2005. Les installations du CNRC à Saskatoon ont été le théâtre de recherches conjointes dans le domaine de la biotechnologie des plantes, de la nutraceutique et des bioproduits et ont servi à l'incubation d'entreprises dérivées du CNRC et à la prestation de services de mentorat et de collecte de renseignements techniques.
- Le Centre des entreprises de technologies océaniques (CETO) de St. John's a hébergé neuf entreprises qui ont travaillé au développement de nouvelles technologies avec l'aide

- du CNRC. En cours d'exercice, trois entreprises ont réussi leur émancipation et ont quitté les locaux du CETO, dont l'une qui participait au Programme Jeunes entrepreneurs.
- En octobre 2005, le CNRC a accru sa contribution à la grappe en plein essor de Winnipeg spécialisée dans les appareils médicaux en ouvrant le Centre pour la commercialisation de la technologie biomédicale du CNRC. Ce centre est un maillon essentiel de la stratégie du CNRC et est considéré par de nombreux observateurs comme un véritable modèle de partenariat public-privé.
  - Le Centre canadien de fabrication de dispositifs photoniques du CNRC a ouvert ses portes en 2005 et accueilli à Ottawa le tout premier symposium sur la commercialisation de dispositifs photoniques au Canada. Seulement cinq semaines après son inauguration officielle, le Centre acheminait sa première livraison importante de plaquettes photoniques à l'un des plus importants fabricants de laser du monde.
  - Même si le Centre des technologies de l'aluminium du CNRC est fonctionnel depuis moins de deux ans, au cours de la dernière année, il a signé plusieurs accords de partenariat en R-D, aussi bien avec des PME locales qu'avec des géants de l'industrie comme Alcan et General Motors.
  - En 2005, le CNRC a ouvert cinq laboratoires de recherche de pointe dans le domaine des technologies de l'information et du commerce électronique à Fredericton en plus du laboratoire des environnements collaboratifs évolués à Moncton. Ces laboratoires mettent à la disposition des entreprises naissantes et des PME de la grappe locale des locaux d'incubation et leur offrent de précieux services de mentorat.
  - L'Institut des sciences nutritionnelles et de la santé du CNRC s'est associé à PEI BioAlliance en 2005 afin de lancer un projet pilote dans le cadre duquel des services consultatifs commerciaux adaptés seront offerts aux entreprises locales du secteur des bioressources. Cette équipe fournira aux entreprises en émergence une aide cruciale dans l'élaboration de leur modèle d'affaires, et les aidera à faire face aux exigences de la réglementation, à planifier leur stratégie de sortie et à gérer leurs affaires. L'équipe jumellera aussi des grandes entreprises avec des petites ayant besoin de partenaires industriels établis et d'une infrastructure plus solide.

Un peu partout au Canada, le CNRC comptait en 2005-2006 116 locataires et entreprises en co-occupation dans ses installations de partenariat industriel (en hausse par rapport à 109 l'année précédente). De ce nombre, 22 entreprises se sont émancipées en cours d'exercice (une hausse par rapport aux 14 de l'année précédente). Le CNRC a aussi accru la superficie des locaux offerts aux locataires à 26 820 mètres carrés par rapport aux 25 397 mètres carrés disponibles l'année précédente.

De 2001-2002 à 2005-2006, le CNRC a ainsi contribué à l'émancipation de 69 entreprises installées dans ses IPI.

#### Personnel hautement qualifié

En 2005-2006, le CNRC comptait 1 262 chercheurs invités (en hausse par rapport à 1 246 l'année précédente). De 2001-2002 à 2005-2006, le CNRC a ainsi accueilli 6 087 chercheurs invités.

Le CNRC a aussi accueilli au sein de ses équipes 262 boursiers postdoctoraux (en hausse par rapport à 253 l'année précédente) et 118 attachés de recherche (en baisse par rapport à 152 l'année précédente). De 2001-02 à 2005-2006, le CNRC a ainsi reçu 1 245 boursiers postdoctoraux.

En 2005-2006, les scientifiques du CNRC ont continué à se distinguer et ont été les lauréats de 105 prix remis par des organisations extérieures (en hausse par rapport à 75 l'année précédente). Ce nombre augmente depuis 2001-2002; soixante-dix prix avaient en effet été remis par des organisations extérieures à des scientifiques du CNRC au cours de cet exercice.

### Excellence et leadership en recherche

Le nombre d'articles scientifiques publiés dans d'importantes revues à comité de lecture et des comptes rendus de conférences constitue un indicateur reconnu à l'échelle internationale de la qualité et de la pertinence des recherches effectuées par les organisations scientifiques. Ces articles sont aussi un outil clé de diffusion du savoir et de création de valeur pour le Canada à long terme.

Les chercheurs du CNRC ont constamment publié plus d'un millier d'articles dans des revues à comité de lecture chaque année au cours des cinq dernières années. En 2005-2006, ils en ont publié 1 430 (une augmentation de 10 % par rapport à l'année précédente), dont deux dans la très prestigieuse revue *Nature*. Les chercheurs du CNRC ont aussi publié 924 articles dans des comptes rendus de conférences à comité de lecture et 1 515 rapports techniques.

En 2005-2006, le CNRC a organisé 273 conférences, ateliers ou séminaires à l'extérieur de l'organisme. De 2001-2002 à 2005-2006, il a organisé 1 107 de ces événements.

### **Points saillants de la recherche**

Si le CNRC a réalisé des progrès importants dans pratiquement tous les domaines de recherche où il est actif, les chercheurs de certains secteurs ont réalisé des percées plus marquantes qui représentent un potentiel énorme pour l'industrie, la santé et l'environnement. Voici quelques exemples :

#### Progrès dans le secteur médical

*Développement d'un vaccin* — Dans le cadre d'un projet de recherche mené conjointement avec une société multinationale dominante du secteur des vaccins et avec l'Université d'Oxford, le CNRC a obtenu la preuve du bien-fondé d'une stratégie qui utiliserait un lipopolysaccharide comme cible d'un vaccin contre la méningite du groupe B, une cause importante de morbidité et de mortalité dans les pays développés. Il n'existe actuellement aucun vaccin approuvé contre la méningite du groupe B. Cette plate-forme s'appuyant sur un lipopolysaccharide pourrait mener à la création d'une deuxième génération de vaccins qui protégeraient les nourrissons canadiens contre toutes les souches de ce pathogène mortel.

*Solutions de rechange aux antibiotiques* — En collaboration avec Dow Agrosiences Canada Limited (DASC), les chercheurs du CNRC s'efforcent actuellement de trouver des solutions de rechange aux antibiotiques pour réduire le risque de maladies alimentaires causées par des organismes pathogènes. La résistance aux antibiotiques menace en effet de manière significative notre capacité de contrôler les infections bactériennes. Les efforts de recherche du CNRC se sont concentrés sur *Campylobacter jejuni*, la principale cause de maladies alimentaires bactériennes en Amérique du Nord. L'an dernier, l'équipe a obtenu la preuve du fonctionnement du principe d'une stratégie de décolonisation fondée sur les anticorps pour réduire la charge bactérienne dans les animaux. Cette découverte constitue une réussite significative qui mènera au développement d'une nouvelle génération de vaccins de type alimentaire. L'équipe exploite aussi la spécificité de protéines de liaison bactériophages uniques dans la lutte contre les éléments pathogènes environnementaux. Les bactériophages sont des virus qui attaquent et tuent les bactéries.

*Neuropuce pour le dépistage des drogues et les tests diagnostiques* — Les scientifiques du CNRC ont fait œuvre de pionniers dans le développement d'une « neuropuce », une interface complexe constituée de neurones vivants ou de tissus cérébraux comportant un réseau d'électrodes multiples qui pourrait éventuellement être utilisée dans le dépistage des drogues et les tests diagnostiques. En collaboration avec la société QBM, l'Université d'Ottawa et des



partenaires allemands, le CNRC travaille actuellement à la création d'un consortium de recherche sur les neuropuces afin de garantir le développement et la commercialisation future de cette technologie.

*Gouttes oculaires contre la cécité* — Les cataractes sont la principale cause de cécité dans le monde. Un des principaux phénomènes en cause dans le développement des cataractes est la glycation des protéines. Le CNRC a scruté des banques de composés de médicaments existants pour identifier de nouveaux inhibiteurs de la glycation des protéines. Parmi les composés identifiés, mentionnons l'isoprotérénol qui est considéré sûr pour les humains et dont on sait qu'il peut être facilement absorbé par l'œil sans pour autant réduire la pression intraoculaire. Le dérivé dipivalyle du promédicament D—isoprotérénol préparé sous la forme de gouttes oculaires et administré à des rats diabétiques a démontré son efficacité en retardant de manière notable la formation de cataractes diabétiques chez ces spécimens. Ces gouttes oculaires, simples et novatrices, pourraient constituer une solution de rechange économique aux interventions chirurgicales nécessaires pour prévenir et traiter la cécité causée par le diabète, l'âge ou la fumée.

*Compréhension de la manière dont les cellules cardiaques réagissent aux signaux hormonaux* — Grâce à une percée de la recherche, les scientifiques du CNRC peuvent maintenant visualiser et quantifier les grappes de cellules cardiaques réceptrices de taille nanométrique. Au moyen d'une technique de microscopie optique spécialisée, les scientifiques peuvent maintenant voir comment les récepteurs des cellules du muscle cardiaque réagissent aux signaux hormonaux présents dans leur environnement. Fondamentalement, cette nouvelle technique d'imagerie améliore la compréhension qu'ont les chercheurs de la manière dont ces récepteurs, les principaux transducteurs de la réaction de « combat ou de fuite », accélèrent le rythme cardiaque, ce qui pourrait éventuellement mener au développement de nouveaux traitements pour les personnes souffrant d'arythmie cardiaque.

*Découverte des contrôleurs moléculaires de l'adaptation et de la régénération du cerveau* — Les scientifiques du CNRC ont fait des découvertes importantes sur les molécules qui contrôlent l'adaptation et la régénération du cerveau après un accident vasculaire et ont découvert des molécules (dérivés de la tétracycline, fragments de peptide) qui déclenchent ces processus. Ces découvertes ont mené au dépôt de deux demandes de brevet, à la publication d'articles à grand retentissement et à l'obtention de deux nouvelles subventions de la Fondation des maladies du cœur (supérieures à 400 000 \$) afin de poursuivre les recherches et le développement dans ce domaine.

### Progrès en nanotechnologie

*Matériaux de construction s'appuyant sur la nanotechnologie* — Le CNRC a poursuivi ses recherches en nanotechnologie visant à créer de nouvelles technologies et de nouveaux produits pour le secteur de la construction. Les efforts portent surtout sur les ciments, les produits à base de ciment et les bétons. L'ajout de nanoparticules au béton s'avère en effet prometteur en ce qui concerne le contrôle de la microstructure du béton au-delà de ce qui est actuellement possible avec les technologies existantes. La capacité de programmer la diffusion progressive des adjuvants chimiques dans le béton se traduira par une plus grande efficacité des opérations sur le chantier, et l'utilisation de liants renforcés avec des nanotubes de carbone permettra de fabriquer des produits cimentaires plus résistants en empêchant la formation et la propagation des fissures. L'objectif est de développer des matériaux de qualité supérieure qui permettront l'érection de structures plus durables qui résisteront mieux aux écarts de température importants et aux catastrophes naturelles.

*Nanolithographie* — La nanolithographie, méthode peu coûteuse pour fabriquer des dispositifs miniatures, pourrait jouer un rôle déterminant dans les procédés de fabrication employés en technologie de l'information, en médecine et en sciences de l'environnement. Le CNRC a

accompli des progrès sensibles dans ce domaine en se dotant d'une plate-forme et d'une stratégie en matière de nanolithographie et en mettant la dernière main à un projet d'installation de prototypage. Les travaux de construction de cette installation progressent à un rythme accéléré, le CNRC ayant déjà fait l'acquisition de plusieurs pièces d'équipement de pointe. Le CNRC a terminé la conception et l'établissement des normes de rendement d'autres pièces d'équipement de fabrication essentielles, dont la fabrication et la livraison sont prévues en 2006-2007. Un partenariat stratégique avec l'Alliance canadienne du commerce en nanotechnologie (ACCN) a également été conclu, ce qui constitue une étape clé dans le développement d'un réseau et d'une interface commerciale qui aideront les entreprises à commercialiser les produits novateurs axés sur cette technologie.

*Nanobiocapteurs pour la détection rapide des bactéries* — La nanobiotechnologie combine des éléments de la biologie et de l'électronique pour créer de puissants nanobiocapteurs qui peuvent ensuite être utilisés dans le dépistage des drogues, les tests diagnostics cliniques, la surveillance des substances toxiques dans l'eau, dans l'air, dans le sol et dans les aliments, et dans la détection des agents utilisés dans les armes biologiques. En collaboration avec Biophage Pharma Inc., le CNRC a mis au point une nouvelle catégorie de nanobiocapteurs s'appuyant sur un processus de détection par impédance électrique de substrats cellulaires pour détecter et identifier rapidement et simultanément des microorganismes dans l'eau, les aliments et les fluides biologiques avec plus de précision que les technologies actuelles. Ces nanobiocapteurs représentent une percée importante pour la détection rapide de bactéries vivantes et auront de nombreuses et importantes applications dans le domaine de la biodéfense, de la surveillance environnementale, de l'assurance de la qualité des aliments et des boissons, et dans l'établissement de diagnostics biomédicaux d'infections bactériennes résistantes aux antibiotiques.

*Pointe monoatomique pour microscope à effet tunnel* — Les chercheurs du CNRC et de l'Université de l'Alberta ont fabriqué la pointe la plus fine jamais construite qui sera utilisée comme sonde de détection dans un microscope à effet tunnel. De la largeur d'un seul atome, cette nouvelle sonde constitue le dispositif de pointage des électrons le plus fin jamais construit pour un microscope à effet tunnel. Les chercheurs ont utilisé des atomes de tungstène pour former une pyramide très pointue ou « à grand allongement » qui a été stabilisée avec un revêtement d'azote de l'épaisseur d'un seul atome. Jumelée à un microscope à effet tunnel, cette sonde possède des applications éventuelles en microscopie à force atomique et pourrait également être utilisée comme sonde physique dans des manipulations à l'échelle nanométrique ou pour établir des points de contact à l'échelle nanométrique entre métaux et semi-conducteurs. Cette sonde pourrait aussi éventuellement servir de source ultraprécise de faisceaux d'électron et offrir une capacité supérieure de grossissement d'image en microscopie électronique à balayage et en microscopie électronique à transmission. Le CNRC cherche actuellement à faire breveter cette technologie.

#### Progrès dans les carburants de remplacement

*Stockage de l'hydrogène* — Une équipe internationale dirigée par des chercheurs du CNRC a publié dans la revue *Nature* un article qui fera date. Cet article décrit comment l'hydrogène pourrait être stocké de manière plus sûre afin de pouvoir être utilisé dans des piles à combustible. Les auteurs ont démontré qu'en ajoutant une petite quantité d'un composé stabilisateur, on pouvait doubler la capacité de stockage de molécules d'hydrogène d'un réseau d'hydrates de gaz, par rapport aux résultats obtenus dans les études antérieurement publiées. Les hydrates de gaz sont des substances qui ressemblent à de la glace et que l'on trouve sous le pergélisol et sur les marges continentales des océans partout dans le monde. Ils se forment lorsque le gaz arrive en contact avec l'eau moyennant des conditions de température et de pression appropriées. Les hydrates de gaz sont d'excellentes sources d'hydrogène et pourraient devenir une solution de rechange pratique aux combustibles fossiles. Ils représentent l'un des réservoirs les plus importants d'énergie encore inexploités dans le monde et, selon certaines

estimations, ils possèdent le potentiel de répondre aux besoins mondiaux d'énergie pour les prochains millénaires.

#### Progrès en biotechnologie des plantes

*Développement d'un canola plus gros offrant un rendement oléagineux supérieur* — Depuis 2003, les chercheurs du CNRC ont jeté les bases génétiques d'une nouvelle génération de variétés de canola dans le cadre d'un projet de recherche sur la génétique du développement et de la composition des graines de canola. Utilisant une variété de techniques de la génomique, les chercheurs du CNRC ont recensé plus de 10 000 gènes uniques au canola. Ils ont aussi monté une bibliothèque unique au monde de plus de 250 000 séquences génomiques exprimées. Ce projet de longue haleine sur la génomique du canola servira de base à la genèse de nouvelles variétés par manipulations génétiques. Un chercheur du CNRC a récemment identifié un gène qui régule la production d'une hormone stéroïde influant sur le taux de croissance de la plante. Lorsque tous les gènes auront été identifiés, il faudra encore les modifier pour obtenir les caractéristiques voulues dans la graine.

#### Progrès en sciences moléculaires

*« Filmer » des réactions chimiques en temps réel* — Une équipe de recherche internationale dirigée par le CNRC est arrivée, pour la première fois, à « filmer » en temps réel une réaction chimique du point de vue de la molécule. Il n'existait auparavant aucune technologie permettant de « voir » une réaction chimique d'une durée d'un millionième de millionième de seconde. Heureusement, certains lasers engendrent des impulsions ultrarapides, mesurées en femtosecondes, qui sont encore plus rapides qu'un millionième de seconde. En prenant l'impulsion d'un laser femtoseconde comme pistolet de départ, les chercheurs se sont servis d'une deuxième impulsion, légèrement décalée dans le temps, pour chronométrer la réaction pendant son déroulement. Grâce à cette technique, la deuxième impulsion prend un « instantané » de ce que la molécule fait à tel ou tel moment, en délogeant un électron. En combinant plusieurs techniques, il est possible d'analyser de façon très précise l'électron ainsi libéré, ce qui renseigne les chercheurs sur le processus chimique comme tel. L'utilisation de cette méthode mènera à une nouvelle réflexion sur la conception des matériaux actifs destinés à « l'électronique moléculaire » et à une compréhension plus approfondie de certains processus biologiques comme la vision et la photosynthèse.

#### Progrès dans les sciences des microstructures

*Jeter les bases de l'informatique quantique* — En 2002, le CNRC a annoncé qu'il avait réussi à démontrer qu'un électron pouvait être isolé par des moyens électrostatiques dans un dispositif à points quantiques latéraux et son spin être contrôlé par l'application d'une tension électrique. Cette percée fait en sorte que ces dispositifs sont actuellement considérés comme une possibilité intéressante dans la recherche d'un moyen pour créer des bits quantiques, les éléments opérationnels d'un éventuel ordinateur quantique, car le jumelage d'un ou de plusieurs électrons (le processus d'enchevêtrement) pourrait être contrôlé en modifiant rapidement les tensions électriques appliquées. Cette année, le CNRC a réalisé une autre première en démontrant qu'il était possible de contrôler un seul électron et de le manipuler dans un appareil constitué de trois points quantiques. Ces progrès ouvrent aux chercheurs de nouvelles possibilités pour la construction d'états stationnaires qui pourraient être ensuite utilisés dans des applications de l'informatique quantique.

### Progrès en métrologie

*Mesure du rayonnement ultraviolet (UV) pour les technologies reposant sur l'UV* — Partout dans le monde, de nouvelles technologies actuellement en développement exigeront la création de nouveaux étalons de mesure avant de pouvoir être utilisées dans des activités de fabrication de masse et d'être commercialisées sur les marchés mondiaux. Le CNRC, en sa qualité d'organisme national de métrologie du Canada, fixe les normes et les méthodes de mesure, ce qui a des retombées directes sur la facilité avec laquelle les entreprises canadiennes commercent à l'échelle internationale. À titre d'exemple, mentionnons que le corps noir à ultra haute température, un rare outil de physique en train d'être peaufiné au CNRC, sera bientôt l'un des moyens les plus précis au monde pour mesurer les rayonnements UV. Ce nouvel outil découplera l'exactitude des systèmes d'étalonnage, ce qui créera de précieux débouchés pour les industries canadiennes qui développent actuellement des technologies reposant sur les UV.

### Progrès dans les normes de construction

*Nouveaux codes de construction* — Le CNRC a élaboré et publié en 2005 des codes nationaux de construction axés sur les objectifs qui assureront l'uniformité, la sécurité et la diminution des coûts dans le secteur de la construction. Environ 18 000 exemplaires de ces codes ont été vendus à ce jour. La réaction de l'industrie — entrepreneurs en construction, concepteurs et ingénieurs, architectes, représentants de l'administration publique et organismes de réglementation et quelque 50 000 entreprises privées — est très positive. Les versions électroniques des codes modèles et les guides d'utilisation connexes seront publiés à l'été de 2006. L'administration fédérale de même que celles des provinces et territoires travaillent actuellement à l'adoption des codes modèles 2005, un processus qui devrait être terminé d'ici la fin de 2006.

### Progrès en astrophysique

*Instruments ultrasensibles de radioastronomie* — Dans le cadre du projet le plus ambitieux jamais entrepris dans le domaine de la radioastronomie, des chercheurs du CNRC peaufinent actuellement des composantes électroniques qui pourraient accroître de manière spectaculaire la connaissance des molécules complexes présentes dans l'espace et notre compréhension des origines de l'Univers. Une nouvelle génération de récepteurs de la bande 3, des instruments extrêmement sensibles conçus pour capter les signaux émis dans les fréquences de 84 à 116 GHz, joueront un rôle crucial dans le fonctionnement du Atacama Large Millimetre Array (ALMA), une installation puissante qui est actuellement en chantier à haute altitude dans le désert au nord du Chili. Lorsque sa construction sera terminée, ALMA intégrera des douzaines d'antennes radio qui fonctionneront de concert comme une seule plate-forme d'observation. Ce télescope est conçu pour capter la lumière à des longueurs d'ondes à la limite des micro-ondes et des parties infrarouges du spectre électromagnétique. Les gaz froids de l'espace lointain émettent ce genre de radiations, ce qui selon les astronomes, leur donnera un aperçu sans précédent des molécules complexes que l'on trouve aux confins de l'Univers, et permettra de recueillir des indices sur la manière dont les planètes, les étoiles et des galaxies entières se sont formées.

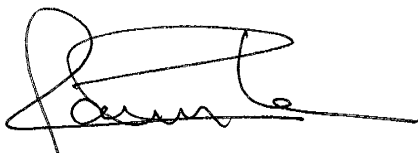
## Un fier passé, un avenir prometteur

Le CNRC a toujours su prévoir avec justesse l'évolution des technologies et des innovations susceptibles de contribuer à la prospérité du Canada et partant, à se positionner de manière avantageuse. Une bonne partie de ces succès est attribuable à l'efficacité des partenariats et des réseaux établis, à l'esprit de collaboration du CNRC et à la présence qu'il assure au sein de comités nationaux et internationaux.

Au cours des prochaines années, le CNRC entend maintenir les programmes et activités qui ont démontré leur efficacité dans la création de retombées économiques et sociales, et dans l'accroissement de la compétitivité mondiale des entreprises canadiennes. Le CNRC fournit des technologies et prodigue des conseils aux PME, crée des partenariats de recherche avec des entreprises canadiennes, transfère ses technologies à l'industrie et stimule l'innovation au sein des collectivités canadiennes par ses initiatives de création de grappes technologiques. Ce ne sont là que quelques-uns des moyens mis en œuvre par le CNRC pour aider les entreprises canadiennes à innover et à commercialiser avec succès de nouveaux produits et services.

Notre objectif pour les années à venir sera de faire du CNRC la ressource nationale incontournable dans le secteur de l'innovation axée sur la science et la technologie au Canada. Dans la mesure où il disposera de la capacité et des ressources nécessaires, le CNRC tiendra l'engagement pris auprès de l'industrie, du gouvernement et de la population canadienne de mettre la science à l'œuvre pour le Canada.

Le président,



Dr Pierre Coulombe

# États financiers



Auditor General of Canada  
Vérificatrice générale du Canada



## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au Conseil national de recherches du Canada  
et au ministre de l'Industrie

J'ai vérifié l'état de la situation financière du Conseil national de recherches du Canada (le Conseil) au 31 mars 2006 et les états des résultats, de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

De plus, à mon avis, les opérations du Conseil dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur le Conseil national de recherches* et ses règlements et aux règlements administratifs du Conseil.

La vérificatrice générale du Canada,

Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada  
Le 28 juin 2006

## Conseil national de recherches Canada

### Déclaration de responsabilité de la direction

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice terminé le 31 mars 2006 et toute l'information figurant dans ces états incombe à la direction du Conseil. Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor et aux directives de fin d'exercice émises par le Bureau du contrôleur général, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information présentée dans les états financiers. Certaines informations présentées dans les états financiers sont fondées sur les meilleures estimations et le jugement de la direction et tiennent compte de l'importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation des rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du Conseil. L'information financière soumise pour la préparation des *Comptes publics du Canada* et incluse dans le *Rapport ministériel sur le rendement* du Conseil concorde avec les états financiers ci-joints.

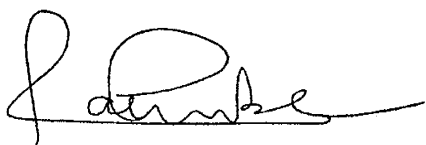
La direction possède un système de gestion financière et de contrôles internes conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, qu'elles sont exécutées en conformité avec les règlements, qu'elles respectent les autorisations du Parlement et qu'elles sont comptabilisées de manière à rendre compte de l'utilisation des fonds du gouvernement. La direction veille également à l'objectivité et à l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection appropriée, la formation et le perfectionnement d'employés qualifiés, par une organisation assurant une séparation appropriée des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer la compréhension des règlements, des politiques, des normes et des responsabilités de gestion dans tout le Conseil.

Le Comité de vérification, d'évaluation et de gestion du risque du Conseil national de recherches du Canada, qui fut créé en juin 2005, doit s'assurer que les procédures d'examen nécessaires sont en place, obtenir les résultats des vérifications et des évaluations, surtout en ce qui concerne l'information de nature délicate ou les questions qui suscitent des préoccupations, et être informé des mesures correctives que la direction a prises ou prévoit prendre.

Les états financiers du Conseil ont fait l'objet d'une vérification par la vérificatrice générale du Canada, le vérificateur indépendant du gouvernement du Canada.

Le président,

Le chef de la direction financière,



Dr Pierre Coulombe



Daniel Gosselin, FCA

Ottawa, Canada  
Le 28 juin 2006



**Conseil national de recherches du Canada**  
**État de la situation financière**  
**31 mars**

| <i>(en milliers de dollars)</i>                 | <b>2006</b>           | <b>2005</b>           |
|---|-----------------------|-----------------------|
| <b>ACTIFS</b>                                   |                       |                       |
| <b>Actifs financiers</b>                        |                       |                       |
| Montant à recevoir du Trésor                    | 177 097               | 165 984               |
| Débiteurs et avances (note 5)                   | 21 089                | 25 949                |
| Stocks destinés à la revente                    | 3 589                 | 3 334                 |
| Immobilisations destinées à la vente (note 8)   | 7 630                 | 7 630                 |
| Placements en actions (note 6)                  | 1 055                 | 803                   |
| Placements de fonds de dotation (note 7)        | 4 077                 | 3 925                 |
|   | <u>214 537</u>        | <u>207 625</u>        |
| <b>Actifs non financiers</b>                    |                       |                       |
| Charges payées d'avance                         | 5 470                 | 4 389                 |
| Stocks destinés à la consommation               | 2 216                 | 2 418                 |
| Immobilisations (note 8)                        | 543 824               | 528 579               |
|   | <u>551 510</u>        | <u>535 386</u>        |
| <b>TOTAL DES ACTIFS</b>                         | <u><b>766 047</b></u> | <u><b>743 011</b></u> |
| <b>PASSIFS ET AVOIR DU CANADA</b>               |                       |                       |
| <b>Passifs</b>                                  |                       |                       |
| Créditeurs et charges à payer (note 9)          | 123 471               | 109 696               |
| Indemnités de vacances et congés compensatoires | 36 986                | 33 552                |
| Revenus reportés (note 10)                      | 42 794                | 30 837                |
| Avantages sociaux futurs (note 11)              | 55 269                | 49 571                |
| Passif environnemental (note 12)                | 300                   | 300                   |
|   | <u>258 820</u>        | <u>223 956</u>        |
| <b>Avoir du Canada</b>                          | 507 227               | 519 055               |
| <b>TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR DU CANADA</b>  | <u><b>766 047</b></u> | <u><b>743 011</b></u> |

Passif éventuel (note 12) et obligations contractuelles (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil :

Le président,



Dr Pierre Coulombe

Le chef de la direction financière,



Daniel Gosselin, FCA

**Conseil national de recherches du Canada**  
**État des résultats**  
**Exercice terminé le 31 mars**

(en milliers de dollars)

|                                     | <u>2006</u>           |
|-------------------------------------|-----------------------|
|                                     | <u>(Note 3)</u>       |
| <b>Charges (note 14)</b>            |                       |
| Recherche et développement          | 566 534               |
| Soutien technologique et industriel | 266 296               |
|                                     | <u>832 830</u>        |
| <b>Revenus (note 15)</b>            |                       |
| Recherche et développement          | 96 363                |
| Soutien technologique et industriel | 63 503                |
|                                     | <u>159 866</u>        |
| <b>Coût de fonctionnement net</b>   | <u><u>672 964</u></u> |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Conseil national de recherches du Canada**  
**État de l'avoir du Canada**  
**Exercice terminé le 31 mars**

| <i>(en milliers de dollars)</i>                     | <u>2006</u><br><u>(Note 3)</u> |
|---|--------------------------------|
| <b>Avoir du Canada, début de l'exercice</b>         | 519 055                        |
| Coût de fonctionnement net                          | (672 964)                      |
| Encaisse nette fournie par le gouvernement (note 4) | 624 083                        |
| Variation du montant à recevoir du Trésor           | 11 113                         |
| Services reçus gratuitement (note 16)               | <u>25 940</u>                  |
| <br><b>Avoir du Canada, fin de l'exercice</b>       | <br><u><u>507 227</u></u>      |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Conseil national de recherches du Canada**  
**État des flux de trésorerie**  
**Exercice terminé le 31 mars**

| <i>(en milliers de dollars)</i>                               | <b>2006</b><br><b>(Note 3)</b> |
|---|--------------------------------|
| <b>Activités de fonctionnement</b>                            |                                |
| Coût de fonctionnement net                                    | 672 964                        |
| Éléments n'affectant pas l'encaisse                           |                                |
| Amortissement des immobilisations                             | (57 916)                       |
| Gain sur cession de placements en actions                     | 1 935                          |
| Perte sur l'aliénation d'immobilisations                      | ( 490)                         |
| Services reçus gratuitement (note 16)                         | (25 940)                       |
| Variations dans l'état de la situation financière             |                                |
| Diminution des débiteurs et avances                           | (4 860)                        |
| Augmentation des stocks destinés à la revente                 | 255                            |
| Augmentation des placements de fonds de dotation              | 152                            |
| Augmentation des charges payées d'avance                      | 1 081                          |
| Diminution des stocks destinés à la consommation              | ( 202)                         |
| Augmentation des passifs                                      | (34 864)                       |
| Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement        | <u>552 115</u>                 |
| <b>Activités d'investissement</b>                             |                                |
| Acquisition d'immobilisations                                 | 74 334                         |
| Produit de cession de placements en actions                   | (1 683)                        |
| Produit d'aliénation d'immobilisations                        | ( 683)                         |
| Encaisse utilisée pour les activités d'investissement         | <u>71 968</u>                  |
| <b>Activités de financement</b>                               |                                |
| Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada (note 4) | <u>(624 083)</u>               |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Conseil national de recherches Canada

### Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2006

---

#### 1. Pouvoirs et objectifs

Le Conseil national de recherches du Canada (le « Conseil ») a été créé en vertu de la *Loi sur le Conseil national de recherches* (la Loi) et est un établissement public conformément à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le Conseil a pour objectifs de créer et d'acquérir des connaissances scientifiques et techniques pour répondre aux besoins des Canadiens en matière de développement économique, régional et social et d'en promouvoir l'application, ainsi que d'encourager l'utilisation de l'information scientifique et technique par le public et le gouvernement du Canada.

Dans le cadre de l'accomplissement de son mandat, le Conseil fait rapport en fonction des programmes d'activités suivants :

- recherche et développement;
- soutien technologique et industriel.

Ces programmes d'activités incluent également les priorités du Conseil consistant à favoriser le développement de grappes technologiques viables capables de créer de la richesse et du capital social, et à administrer le programme de manière à assurer la viabilité de l'organisation.

#### 2. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor et aux directives de fin d'exercice publiées par le Bureau du contrôleur général, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

##### a) Crédits parlementaires

Le Conseil est financé par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires. Les crédits consentis au Conseil ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada étant donné que les crédits sont fondés, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les crédits parlementaires. La note 4 présente un rapprochement général entre les deux méthodes de rapports financiers.

##### b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le Conseil fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le Conseil est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le Conseil sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement.

##### c) Montant à recevoir du Trésor

Le montant à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que le Conseil peut puiser au Trésor sans crédit supplémentaire.

## d) Revenus / Revenus reportés

- Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.
- Les revenus provenant des droits de licence, des projets conjoints de recherches et d'autres sources sont déposés au Trésor et le Conseil peut les utiliser.
- Les droits de licence perçus pour les périodes de licence d'exercices ultérieurs sont comptabilisés à titre de revenus reportés et amortis sur la période de licence.
- Les fonds reçus de tiers à des fins déterminées sont comptabilisés à leur réception à titre de revenus reportés et sont constatés comme revenus dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.
- Les apports liés aux immobilisations louées sont reportés et amortis aux résultats selon la même méthode que pour les immobilisations amortissables connexes.

## e) Charges

- Les subventions sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité, tandis que les contributions sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les critères de paiement sont satisfaits.
- Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.
- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

## f) Avantages sociaux futurs

## i) Prestations de retraite

Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multi employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du Conseil au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du Conseil découlant du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, le Conseil n'est pas tenu de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du régime.

## ii) Indemnités de départ

Les employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans les contrats de travail ou les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés effectuent les services nécessaires pour les gagner. L'obligation découlant des avantages sociaux gagnés par les employés est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

## g) Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

## h) Contributions remboursables avec condition

Les contributions remboursables avec condition sont des contributions remboursables en tout ou en partie lorsque les conditions établies dans l'entente se réalisent. Par conséquent, elles sont comptabilisées dans l'état de la situation financière uniquement lorsque les conditions établies dans l'entente sont satisfaites; elles sont alors comptabilisées comme débiteur et en réduction des charges au titre de paiements de transfert. Une provision estimative pour l'irrecouvrabilité est comptabilisée au besoin.

## i) Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

## j) Passifs environnementaux

Les passifs environnementaux reflètent les coûts estimatifs liés à la gestion et à la remise en état des sites contaminés. À partir des meilleures estimations de la direction, on comptabilise un passif et une charge lorsque la contamination se produit ou lorsque le Conseil est mis au courant de la contamination et est obligé ou probablement obligé d'assumer ces coûts. S'il n'est pas possible de déterminer la probabilité de l'obligation du Conseil d'assumer ces coûts ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, les coûts sont présentés à titre de passif éventuel dans les notes complémentaires aux états financiers.

## k) Stocks

Les stocks destinés à la revente et à la consommation sont inscrits au moindre du coût (selon la méthode du coût moyen) ou de la valeur de réalisation nette. Le coût est imputé aux charges de fonctionnement dans l'exercice où les articles sont vendus ou utilisés.

## l) Placements en actions

Les placements en actions comprennent des actions dans des sociétés publiques et privées. Les placements en actions du Conseil sont typiquement obtenus en raison de négociations de règlement de dettes ou en raison d'opérations non monétaires (le Conseil fournit de l'aide financière à des conditions avantageuses aux sociétés par l'accès à la propriété intellectuelle, au matériel et à l'espace d'incubation dans les laboratoires) et sont enregistrés à la juste valeur. La juste valeur est fondée sur le prix du marché. Si la juste valeur devient inférieure au coût et que cette moins-value est jugée durable, la valeur des placements en actions est réduite à la juste valeur. Si les estimations des opérations non monétaires ne peuvent être déterminées, les placements en actions sont comptabilisés à leur valeur nominale.

## m) Placements de fonds de dotation

Les dotations sont des dons affectés assujettis à des restrictions externes stipulant que les ressources doivent être maintenues en permanence. Les revenus de placements des dotations ne peuvent servir qu'aux fins établies par les donateurs.

Les dotations sont comptabilisées à titre d'actif si l'on peut raisonnablement estimer le montant à recevoir et que la perception finale est raisonnablement garantie. Les revenus de dotation sont inscrits à titre de revenus reportés et comptabilisés comme revenus dans l'exercice où les charges afférentes sont engagées.

Les fonds reçus pour les dotations sont investis dans des obligations et comptabilisés au coût non amorti. La prime ou l'escompte déterminé au moment de l'acquisition est amorti jusqu'à l'échéance de l'obligation. La juste valeur des obligations est fondée sur le prix du marché.

## n) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens en s'appuyant sur le taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens en utilisant le taux de change en vigueur le 31 mars. Les gains et les pertes résultant de la conversion de devises figurent à la note 15 sous la rubrique autres revenus.

## o) Immobilisations

Toutes les immobilisations et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 5 000 \$ sont comptabilisés à leur coût d'achat. Les apports en immobilisations sont enregistrés à la valeur marchande, et ce, à la date de l'apport. Le Conseil n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art ou les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique. Les biens acquis selon les contrats de location-acquisition sont au départ inscrits à la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail. Les immobilisations destinées à la vente sont enregistrées au moindre de la valeur comptable ou de la juste valeur diminuée des frais de vente. Aucun amortissement n'est enregistré pour cette catégorie de biens. Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit:

| Catégorie d'immobilisations                | Période d'amortissement  |
|--|--|
| Terrains                                   | Sans objet   |
| Bâtiments et installations                 | 25 ans   |
| Travaux et infrastructure                  | 25 ans   |
| Machinerie, matériel et mobilier de bureau | 10 ans   |
| Matériel informatique                      | 5 ans  |
| Logiciels                                  | 5 ans  |
| Véhicules                                  | 5 ans  |
| Aéronef                                    | 10 ans   |
| Améliorations locatives                    | Le moindre du reste de la durée du bail ou de la vie utile de l'amélioration |
| Actifs en construction                     | Une fois en service, selon la catégorie d'immobilisations                    |
| Immobilisations louées                     | Selon la catégorie d'immobilisations   |

Lorsque le Conseil conclut à une valeur nominale des baux pour des terrains, l'opération est traitée comme une opération non monétaire et enregistrée à la juste valeur. La juste valeur de l'opération est fondée sur le prix du marché. Si les estimations des opérations non monétaires ne peuvent être déterminées, le montant de l'opération est enregistré à la valeur nominale.

## p) Incertitude relative à la mesure

La préparation des présents états financiers conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor du Canada et aux directives de fin d'exercice publiées par le Bureau du contrôleur général, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif éventuel, les passifs environnementaux, le passif pour les indemnités de départ, la provision pour mauvaises créances et la durée de vie utile des immobilisations. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.



### 3. Chiffres correspondants

Cet exercice est le premier où un ensemble d'états financiers, comprenant un état de la situation financière, un état des résultats, un état de l'avoir du Canada et un état des flux de trésorerie, est préparé conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Il n'est ni pratique ni rentable pour le Conseil de présenter certains montants comparatifs, étant donné que certains renseignements nécessaires ne sont pas immédiatement disponibles et que certains montants de l'exercice précédent ne pouvaient être corroborés avec un certain degré de précision.

### 4. Crédits parlementaires

Le Conseil reçoit la plus grande partie de son financement par des crédits parlementaires annuels. Les éléments comptabilisés à l'état des résultats et à l'état de la situation financière d'un exercice donné peuvent être financés par des crédits parlementaires des exercices précédents, actuel ou ultérieurs. En conséquence, le Conseil affiche des résultats de fonctionnement nets différents pour l'exercice, sur la base des fonds gouvernementaux, par rapport à la comptabilité d'exercice. Le rapprochement des différences est présenté dans les tableaux qui suivent :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des crédits parlementaires de l'exercice en cours utilisés

| <i>(en milliers de dollars)</i>  | <b>2006</b>     |
|--|-----------------|
| <b>Coût de fonctionnement net</b>  | <b>672 964</b>  |
| Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net mais non sur les crédits :              |                 |
| Ajouter (déduire) :  |                 |
| Revenus  | 159 866         |
| Ententes financières   | (58 842)        |
| Amortissement des immobilisations  | (57 916)        |
| Services reçus gratuitement  | (25 940)        |
| Décaissements pour les comptes à fins déterminées  | (20 994)        |
| Avantages sociaux futurs   | (5 698)         |
| Indemnités de vacances et congés compensatoires  | (3 434)         |
| Augmentation des paiements tenant lieu d'impôts fonciers à verser  | (670)           |
| Augmentation des frais de litiges à payer  | (538)           |
| Perte sur l'aliénation d'immobilisations   | (490)           |
| Charges liées à Justice Canada   | (486)           |
| Recouvrement de mauvaises créances   | 745             |
| Remboursement des charges des exercices antérieurs   | 719             |
| Autres   | 109             |
| Total des éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net mais non sur les crédits                            | <b>(13 569)</b> |
| Rajustements pour les éléments n'ayant pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net mais en ayant une sur les crédits : |                 |
| Ajouter (déduire) :  |                 |
| Acquisitions d'immobilisations et ajouts aux actifs en construction  | 74 334          |
| Augmentation des charges payées d'avance   | 1 081           |
| Augmentation des stocks  | 53              |
| Total des éléments n'ayant pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net mais en ayant une sur les crédits               | <b>75 468</b>   |
| <b>Crédits de l'exercice en cours utilisés</b>   | <b>734 863</b>  |

## b) Rapprochement des crédits parlementaires votés et des crédits de l'exercice en cours utilisés

| <i>(en milliers de dollars)</i>   | <b>2006</b>    |
|---|----------------|
| Crédits parlementaires votés :  |                |
| Crédit 55 – Dépenses de fonctionnement  | 356 428        |
| Crédit 55 – Mandat spéciaux de la gouverneure générale                            | 37 877         |
| Crédit 60 – Dépenses en capital   | 53 919         |
| Crédit 60 – Mandat spéciaux de la gouverneure générale                            | 13 548         |
| Crédit 65 – Subventions et contributions  | 113 760        |
| Crédit 65 – Mandat spéciaux de la gouverneure générale                            | 27 070         |
| Montants législatifs :  |                |
| Revenus selon article 5(1) de <i>la Loi sur le Conseil national de recherches</i> | 125 839        |
| Cotisations aux régimes d'avantages sociaux                                       | 56 606         |
| Produit de l'aliénation de biens excédentaires de l'État                          | 683            |
| Frais d'agences de recouvrement   | 66             |
| Moins :   |                |
| Crédits disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs                     | (40 628)       |
| Crédits périmés   | (10 305)       |
| <b>Crédits de l'exercice en cours utilisés</b>                                    | <b>734 863</b> |

## c) Rapprochement de l'encaisse nette fournie par le gouvernement et des crédits de l'exercice en cours utilisés

| <i>(en milliers de dollars)</i>                                    | <b>2006</b>    |
|--|----------------|
| Encaisse nette fournie par le gouvernement                         | 624 083        |
| Revenus  | 159 866        |
| Recettes et dépenses sans incidence sur les crédits parlementaires | (88 658)       |
| Variation du montant à recevoir par le Trésor                      |                |
| Diminution des débiteurs et avances                                | 4 860          |
| Augmentation des placements de fonds de dotation                   | (152)          |
| Augmentation des passifs   | 34 864         |
| <b>Crédits de l'exercice en cours utilisés</b>                     | <b>734 863</b> |

**5. Débiteurs et avances**

| <i>(en milliers de dollars)</i>                                      | <b>2006</b>   | <b>2005</b>   |
|--|---------------|---------------|
| Débiteurs de tierces parties   | 18 642        | 22 105        |
| Débiteurs d'autres ministères et organismes                          | 3 536         | 5 690         |
| Avances aux employés   | 54            | 65            |
|  | <u>22 232</u> | <u>27 860</u> |
| Moins : provision pour créances douteuses sur les débiteurs externes | (1 969)       | (2 429)       |
|  | <u>20 263</u> | <u>25 431</u> |
| Contributions remboursables  | 7 553         | 1 314         |
| Moins : provision pour irrécouvrabilité                              | (6 727)       | (796)         |
| Contributions remboursables nettes                                   | 826           | 518           |
| <b>Total</b>   | <b>21 089</b> | <b>25 949</b> |

**6. Placements en actions**

Les placements en actions comprennent des actions dans les sociétés publiques et privées. De tous les portefeuilles de placement où le Conseil tient une participation dans les capitaux propres, trois étaient pour des règlements de dettes pour une valeur totale de 537 135 \$ (trois évalués à 537 135 \$ en 2005) et vingt-deux ont été obtenus par des opérations non monétaires (vingt et un en 2005), dont onze sont maintenant inactifs ou ont déclaré faillite. Un estimé pour les opérations non monétaires ne peut être déterminé dû au fait que la valeur de l'aide financière est fortement spéculative.

La juste valeur des placements en actions au 31 mars 2006 était 1 567 687 \$ (2005 - 971 996 \$).

**7. Placements de fonds de dotation**

Le compte a été créé en application de l'alinéa 5(1)f) de la *Loi sur le Conseil national de recherches* afin d'inscrire le reliquat de la succession de feu H.L. Holmes. Jusqu'à deux tiers du revenu annuel net du fonds de dotation sert à financer annuellement le prix H.L. Holmes. Ce prix offre aux étudiants de niveau post-doctoral la possibilité d'étudier à des écoles supérieures ou instituts de recherches de réputation mondiale sous la direction de chercheurs de renom.

| <i>(en milliers de dollars)</i>                      | <b>2006</b>  |
|--|--------------|
| Encaisse et placements affectés, début de l'exercice | 3 925        |
| Revenu net de la dotation                            | 232          |
| Prix donnés  | (80)         |
| Encaisse et placements affectés, fin de l'exercice   | <u>4 077</u> |

Le portefeuille a connu un rendement effectif moyen de 5,53 % (5,07 % en 2005) et un terme à échéance moyen de 5,21 années au 31 mars 2006 (4,78 années au 31 mars 2005). La valeur marchande des placements de dotation au 31 mars 2006 était de 4 135 889 \$ (2005 - 4 038 972 \$).

## 8. Immobilisations

| Catégorie d'immobilisations                | Coût              |               |                                       |                  | Amortissement cumulé |                 |                                       |                  | Valeur comptable nette 2006 | Valeur comptable nette 2005 |
|--|-------------------|---------------|---------------------------------------|------------------|----------------------|-----------------|---------------------------------------|------------------|-----------------------------|-----------------------------|
|  | Solde d'ouverture | Acquisitions  | Transferts, aliénations et radiations | Solde de clôture | Solde d'ouverture    | Amortissement   | Transferts, aliénations et radiations | Solde de clôture |                             |                             |
| Terrains                                   | 10 912            | -             | -                                     | 10 912           | -                    | -               | -                                     | -                | 10 912                      | 10 912                      |
| Bâtiments et installations                 | 544 111           | 359           | 34 829                                | 579 299          | (272 317)            | (21 458)        | -                                     | (293 775)        | 285 524                     | 271 794                     |
| Travaux et infrastructure                  | 19 454            | 13            | 730                                   | 20 197           | (10 734)             | (695)           | -                                     | (11 429)         | 8 768                       | 8 720                       |
| Machinerie, matériel et mobilier de bureau | 416 458           | 31 623        | (7 906)                               | 440 175          | (250 615)            | (26 896)        | 6 787                                 | (270 724)        | 169 451                     | 165 843                     |
| Matériel informatique                      | 72 836            | 4 302         | (9 491)                               | 67 647           | (57 751)             | (5 188)         | 9 425                                 | (53 514)         | 14 133                      | 15 085                      |
| Logiciels                                  | 6 529             | 1 474         | 4 236                                 | 12 239           | (1 603)              | (1 822)         | 1                                     | (3 424)          | 8 815                       | 4 926                       |
| Véhicules                                  | 2 554             | 350           | (193)                                 | 2 711            | (1 930)              | (239)           | 171                                   | (1 998)          | 713                         | 624                         |
| Aéronef                                    | 10 348            | 295           | -                                     | 10 643           | (8 833)              | (187)           | -                                     | (9 020)          | 1 623                       | 1 515                       |
| Améliorations locatives                    | 3 907             | -             | -                                     | 3 907            | (2 618)              | (1 031)         | -                                     | (3 649)          | 258                         | 1 289                       |
| Actifs en construction                     | 40 871            | 35 918        | (39 762)                              | 37 027           | -                    | -               | -                                     | -                | 37 027                      | 40 871                      |
| Immobilisations louées                     | 10 000            | -             | -                                     | 10 000           | (3 000)              | (400)           | -                                     | (3 400)          | 6 600                       | 7 000                       |
| <b>Total</b>                               | <b>1 137 980</b>  | <b>74 334</b> | <b>(17 557)</b>                       | <b>1 194 757</b> | <b>(609 401)</b>     | <b>(57 916)</b> | <b>16 384</b>                         | <b>(650 933)</b> | <b>543 824</b>              | <b>528 579</b>              |

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2006 est de 57 915 678 \$.

Dans le cours normal de ses activités, le Conseil a conclu huit baux pour des terrains (huit en 2005) pour un coût annuel nominal de un dollar avec des universités. Dans ces cas, le Conseil possède le bâtiment sur le terrain loué. La juste valeur de ces opérations non monétaires ne peut pas être déterminée.

Le 21 mars 1996, le Conseil a conclu une opération non monétaire, soit un bail avec l'Université Western de l'Ontario pour la relocalisation de l'Institut des technologies de fabrication intégrée (ITFI) par lequel la propriété louée a été fournie au Conseil pendant vingt-cinq années à un coût nominal de un dollar. Le Conseil n'a aucun engagement envers l'Université Western de l'Ontario autre que la relocalisation de l'institut. Le bâtiment a été comptabilisé comme immobilisation louée à sa juste valeur de 10 millions de dollars. L'amortissement annuel de l'immobilisation de 400 000 \$ est compensé au complet par l'amortissement de l'apport reporté lié au bâtiment loué.

Le 28 mars 2002, le Conseil a conclu une opération non monétaire avec l'Université de l'Alberta, un bail pour le nouvel Institut national de nanotechnologie (INN), par lequel la propriété louée a été fournie au Conseil à un coût nominal de un dollar pendant une période finissant au plus tard le 25 juillet 2007. L'opération a été comptabilisée comme un contrat de location-exploitation où un revenu et une charge de 342 000 \$ ont été enregistrés.

Le 12 décembre 2002, le Conseil a conclu une entente avec l'Université de Colombie-Britannique d'abandonner un bail pour un terrain existant et le bâtiment s'y rattachant pour 15 millions de dollars. Ce montant est comptabilisé et présenté comme revenu reporté (4,9 millions de dollars en 2005) jusqu'à sa cession en 2007.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des immobilisations destinées à la vente:

| <i>(en milliers de dollars)</i>      | <b>Coût</b> | <b>Amortissement cumulé</b> | <b>Valeur comptable nette 2006</b> | <b>Valeur comptable nette 2005</b> |
|--------------------------------------|-------------|-----------------------------|------------------------------------|------------------------------------|
| Immobilisations destinées à la vente | 10 674      | (3 044)                     | 7 630                              | 7 630                              |

### 9. Crédoiteurs et charges à payer

| <i>(en milliers de dollars)</i>                             | <b>2006</b> | <b>2005</b> |
|---|-------------|-------------|
| Fournisseurs  | 98 175      | 88 023      |
| Sommes à payer aux autres ministères et organismes fédéraux | 15 339      | 13 139      |
| Salaires et avantages sociaux à payer                       | 7 965       | 6 464       |
| Taxes de vente à payer                                      | 1 127       | 1 007       |
| Retenues de garantie  | 865         | 1 063       |
| Total   | 123 471     | 109 696     |

### 10. Revenus reportés

| <i>(en milliers de dollars)</i>                                   | <b>2006</b> |
|---|-------------|
| <b>Revenus reportés – comptes à fins déterminées</b>              |             |
| Solde, début de l'exercice  | 11 054      |
| Fonds reçus   | 22 536      |
| Revenus comptabilisés   | (20 994)    |
| Solde, fin de l'exercice  | 12 596      |
| <b>Revenus reportés – autres</b>                                  |             |
| Solde, début de l'exercice  | 12 783      |
| Fonds reçus   | 18 614      |
| Revenus comptabilisés   | (7 799)     |
| Solde, fin de l'exercice  | 23 598      |
| <b>Revenus reportés – apports liés aux immobilisations louées</b> |             |
| Solde, début de l'exercice  | 7 000       |
| Apports reçus   | -           |
| Apports comptabilisés comme revenus                               | (400)       |
| Solde, fin de l'exercice  | 6 600       |
| Total   | 42 794      |

### 11. Avantages sociaux futurs

Les employés du Conseil ont droit à des avantages sociaux spécifiques en fin d'emploi ou à la retraite, tels que le prévoient les diverses conventions collectives ou conditions d'emploi.

#### a) Prestations de retraite

Le Conseil et tous les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent jusqu'à un maximum de 35 ans à un taux de 2 p. 100 par année de service ouvrant droit à pension, multiplié par

la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées au Régime de pensions du Canada/Régime des rentes du Québec et indexées à l'inflation.

La charge de 41 888 165 \$ représente approximativement 2,6 fois les cotisations des employés. Les employés et le Conseil versent des cotisations à l'égard du coût du régime. Au 31 mars 2006, les cotisations étaient comme suit :

| <i>(en milliers de dollars)</i> | <b>2006</b> |
|---------------------------------|-------------|
| Cotisations du Conseil          | 41 888      |
| Cotisations des employés        | 15 818      |

La responsabilité du Conseil à l'égard du Régime se limite à ses cotisations. Les excédents et déficits actuariels sont comptabilisés aux états financiers du gouvernement du Canada, à titre de promoteur du régime.

#### b) Indemnités de départ

Le Conseil verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les indemnités seront prélevées sur les crédits futurs. Voici les indemnités de départ au 31 mars :

| <i>(en milliers de dollars)</i>                                     | <b>2006</b> |
|---|-------------|
| Obligation au titre des indemnités constituées, début de l'exercice | 49 571      |
| Charges pour l'exercice   | 8 707       |
| Prestations versées pendant l'exercice                              | (3 009)     |
| Obligations au titre des indemnités constituées, fin de l'exercice  | 55 269      |

## 12. Passif éventuel

### a) Passif environnemental

Les éléments de passif sont comptabilisés afin d'inscrire les coûts estimatifs liés à la gestion et à la remise en état des sites contaminés lorsque le Conseil est obligé ou probablement obligé d'assumer ces coûts. Le Conseil a identifié un site (un site en 2005) où des mesures sont possibles et pour lesquels un passif de 300 000 \$ (300 000 \$ en 2005) a été constaté. Les efforts déployés par le Conseil pour évaluer les sites contaminés peuvent entraîner des passifs environnementaux additionnels pour des sites nouvellement établis ou des modifications aux estimations ou à l'utilisation prévue des sites existants. Ces éléments de passif seront comptabilisés par le Conseil pendant l'exercice où ils seront connus.

### b) Réclamations et litiges

Des réclamations ont été faites auprès du Conseil dans le cours normal de ses activités. Certains de ces passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels quand un ou plusieurs événements futurs se produisent ou ne se produisent pas. Dans la mesure où l'événement futur est susceptible de se produire, et une évaluation raisonnable de la perte peut être faite, un passif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers du Conseil.

Au 31 mars 2006, le Conseil faisait état de dix-sept réclamations non réglées (onze en 2005) dont cinq (aucune en 2005) étaient reliées à des frais susceptibles de devenir un passif. À l'heure actuelle, un de ces passifs probables ne peut être déterminé tandis que quatre peuvent être raisonnablement estimés. Par conséquent, une provision de 537 600 \$ (aucune en 2005) a été comptabilisée selon l'évaluation juridique de ce passif éventuel.

Quant à la réclamation pour laquelle l'évaluation de la perte ne peut être déterminée, l'Association des employés du Conseil de recherches (AECR) a fait une plainte sur l'équité salariale, en 1999-2000, contre le Conseil, alléguant que de la discrimination basée sur le sexe s'était produite entre 1985 et 2000. L'AECR a demandé que le Conseil augmente rétroactivement les taux de salaire des employés pour remédier à la discrimination. La direction est d'avis que les résultats de la plainte causeront une perte pour le Conseil. L'impact financier potentiel pourrait être significatif, toutefois, le montant du passif ne peut être raisonnablement estimé. Ainsi, aucun passif n'a été enregistré dans les états financiers. Ce passif sera comptabilisé par le Conseil au cours de l'exercice où le montant de la perte pourra être raisonnablement estimé.

### 13. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités du Conseil peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels le Conseil sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

| <i>(en milliers de dollars)</i>   | 2007           | 2008          | 2009          | 2010          | 2011 et<br>au-delà | Total          |
|-----------------------------------|----------------|---------------|---------------|---------------|--------------------|----------------|
| Paiements de transfert            | 104 520        | 64 932        | 55 898        | 55 000        | 24 000             | 304 350        |
| Contrats de location-exploitation | 7 391          | 1 977         | 885           | 235           | 73                 | 10 561         |
| <b>Total</b>                      | <b>111 911</b> | <b>66 909</b> | <b>56 783</b> | <b>55 235</b> | <b>24 073</b>      | <b>314 911</b> |

### 14. Charges

| <i>(en milliers de dollars)</i>                     | 2006           |
|---|----------------|
| Salaires et avantages sociaux futurs                | 395 985        |
| Subventions et contributions                        | 129 902        |
| Services publics, fournitures et approvisionnements | 87 746         |
| Services professionnels                             | 64 044         |
| Amortissement                                       | 57 916         |
| Transports et communications                        | 26 667         |
| Mauvaises créances                                  | 23 879         |
| Réparation et entretien                             | 17 616         |
| Versements tenant lieu d'impôts fonciers            | 15 373         |
| Locations   | 5 460          |
| Information   | 4 492          |
| Prix  | 2 261          |
| Coût des biens vendus                               | 838            |
| Perte sur aliénation d'immobilisations              | 490            |
| Autres  | 161            |
| <b>Total</b>  | <b>832 830</b> |

**15. Revenus**

| <i>(en milliers de dollars)</i>                                | <b>2006</b>                |
|--|----------------------------|
| Vente de biens et services                                     |                            |
| Droits et privilèges   | 5 834                      |
| Location et utilisation des immobilisations                    | 3 060                      |
| Services de nature non réglementaire et autres droits et frais | 56 097                     |
| Vente de biens et de produits d'information                    | 11 981                     |
|  | <hr/> 76 972               |
| Ententes financières   | 58 842                     |
| Revenus de projets conjoints et d'accords de partage des coûts | 20 994                     |
| Gain sur cession de placements en actions                      | 1 935                      |
| Autres   | 1 123                      |
| <b>Total</b>   | <hr/> <b>159 866</b> <hr/> |

**16. Opération entre apparentés**

En vertu du principe de propriété commune, le Conseil est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le Conseil conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. Voir les notes 5 et 9 pour les comptes débiteurs et créditeurs auprès d'autres ministères et organismes. De plus, au cours de l'exercice, le Conseil a reçu des services, sans frais, d'autres ministères. Ces services fournis gratuitement ont été comptabilisés comme suit à l'état des résultats du Conseil :

| <i>(en milliers de dollars)</i>  | <b>2006</b>               |
|--|---------------------------|
| Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires fournies par le Conseil du Trésor | 24 478                    |
| Services de vérification fournis par le Bureau du vérificateur général du Canada                                 | 427                       |
| Services juridiques fournis par Justice Canada   | 376                       |
| Prestations d'accidents du travail fournies par Ressources humaines et Développement social Canada               | 336                       |
| Services de paye fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada                                  | 163                       |
| Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  | 160                       |
| <b>Total</b>   | <hr/> <b>25 940</b> <hr/> |

Les services juridiques fournis par Justice Canada totalisent 862 638 \$. De ce montant, des services pour 376 326 \$ ont été fournis gratuitement.

**17. Instruments financiers**

Les instruments financiers du Conseil se composent de débiteurs et avances, de placements, de créditeurs et charges à payer ainsi que de revenus reportés. Sauf mention contraire, la direction est d'avis que le Conseil n'est pas exposé à des risques importants en matière d'intérêts, de change ou de crédit découlant de ces instruments financiers. Sauf indication contraire aux présents états financiers, la direction est d'avis que les valeurs comptables des instruments financiers correspondent approximativement à leur juste valeur en raison de leur échéance prochaine.



## **Commentaires et analyse des états financiers**

## Commentaires et analyse des états financiers

Les commentaires et l'analyse des états financiers qui suivent (CAEF) devraient être lus de concert avec les états financiers vérifiés du Conseil national de recherches du Canada (CNRC) pour l'exercice financier ayant pris fin le 31 mars 2006 et avec les notes complémentaires à ces états financiers. Les états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor et aux directives de fin d'exercice émises par le Bureau du contrôleur général, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus par le Canada (PCGR) pour le secteur public. Les CAEF ont été préparés après la publication de l'énoncé de pratiques recommandées dans le secteur public (PR 1).

La responsabilité de la préparation des CAEF incombe à la direction du CNRC. Le présent document se limite à analyser et à commenter les résultats financiers du CNRC de 2005-2006. D'autres données de rendement seront publiées dans le Rapport ministériel sur le rendement du CNRC de 2005-2006.

Les présents CAEF comprennent trois parties : « Faits saillants », « Risque financier et incertitude » et « Analyse financière ». Tous les montants présentés dans le présent document sont libellés en dollars canadiens, sauf mention contraire.

### Note spéciale concernant les déclarations prospectives

Les mots « estimer », « fera », « avoir l'intention de », « devrait », « prévoir » ainsi que les expressions similaires et les verbes portant la marque du futur sont utilisés dans le contexte des déclarations prospectives. Ces énoncés reflètent des hypothèses et des attentes du CNRC fondées sur son expérience et sa perception des tendances et de la conjoncture actuelle. Même si le CNRC estime que les attentes exprimées dans ces déclarations prospectives sont raisonnables, elles pourraient ne pas se concrétiser et par conséquent, les résultats réels du CNRC pourraient être substantiellement différents des attentes exprimées dans les présents CAEF. Plus particulièrement, les facteurs de risque décrits à la section Risque financier et incertitude du présent rapport pourraient faire en sorte que les résultats réels ou les événements soient considérablement différents de ceux envisagés dans les déclarations prospectives.

## Faits saillants

### Vérification

Au cours des dernières années, le gouvernement du Canada a mené à l'échelle de l'ensemble de l'administration fédérale un projet visant à accroître la qualité de la gestion des finances publiques et des mécanismes de contrôle internes, une initiative à laquelle le CNRC a adhéré. Ce projet consiste dans une large mesure à accroître l'efficacité des pratiques de gestion des finances publiques et à appliquer la méthode de la comptabilité d'exercice pour la préparation d'états financiers. Ceci requiert la comptabilité en double puisque le CNRC est encore exigé à employer la méthode de comptabilité de caisse modifiée pour rendre compte de quelques résultats financiers au gouvernement du Canada.

Afin de respecter les paramètres de cette initiative, le CNRC a demandé que ses états financiers de 2005-2006 soient vérifiés par le Bureau du vérificateur général, conformément aux principes comptables généralement reconnus par le Canada (PCGR) pour le secteur public et conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor. Le CNRC est très fier d'annoncer qu'il sert de modèle pour les autres établissements fédéraux en ce qui a trait sa transition d'états financiers non vérifiés à des états financiers vérifiés.

### Initiative de renouvellement du CNRC

L'Initiative de renouvellement du CNRC a été lancée en janvier 2005 dans le but de renouveler sa vision actuelle (qui vient à échéance en 2006) et d'élaborer pour le CNRC une nouvelle stratégie qui encadrerait avec succès les activités de l'organisation au cours des cinq à dix prochaines années. Ce projet comporte trois phases, qui se sont toutes déroulées dans une certaine mesure en 2005-2006. La phase 1, qui a commencé en février 2005 et s'est poursuivie jusqu'en août 2005, a consisté à répertorier les compétences internes du CNRC ainsi que les opportunités externes. La phase 2, qui s'est déroulée de juin 2005 à décembre 2005, a consisté à définir les grandes orientations stratégiques du CNRC compte tenu de ses compétences et de la conjoncture. La dernière phase, qui s'est amorcée en janvier 2006 a consisté, entre autres, à élaborer la stratégie commerciale comme telle. Cette stratégie, intitulée *La science à l'œuvre pour le Canada* a été approuvée par le Conseil du CNRC en mars 2006.

### Gouvernance

Conformément à l'objectif global du gouvernement de rehausser la qualité de la gestion dans le secteur public, et à la suite de sa propre initiative interne de renouvellement visant à se doter d'une nouvelle stratégie commerciale pour la période de 2006 à 2010, le CNRC a mis en œuvre un certain nombre de projets pour améliorer ses méthodes de gouvernance. En premier lieu, des changements ont été apportés au Conseil du CNRC. Le rôle du Conseil du CNRC a été redéfini, les attributions du Comité exécutif du Conseil ont été révisées et des projets de mandat de trois nouveaux comités permanents du Conseil ont été formulés. Le mandat d'un de ces comités porte sur la vérification, l'évaluation et la gestion du risque. Un autre comité s'occupe des questions de ressources humaines et le troisième est chargé des questions de planification et d'établissement des priorités. Le CNRC a mis en place les deux premiers comités.

Dans le cadre de l'Initiative de renouvellement du CNRC, le Comité de la haute direction (CHD) s'est par ailleurs doté d'un Comité de la stratégie et des priorités. Ce comité relève du CHD et a servi de comité directeur de l'Initiative de renouvellement. Il sera maintenu par la suite et conseillera de manière permanente la haute direction sur tout ce qui concerne les priorités et les orientations stratégiques du CNRC.

L'adoption par le CNRC des principes de la gestion par portefeuille constitue un changement important dans la manière dont celui-ci gère ses instituts de recherche et ses programmes. En vertu de cette nouvelle structure, les vice-présidents jouent un rôle plus important dans la fixation des orientations stratégiques des différents instituts et dans la répartition des ressources en fonction des priorités établies. Lorsqu'elle sera entièrement mise en œuvre, la gestion par portefeuille rehaussera la capacité du CNRC d'entreprendre et de gérer des projets mettant en cause plusieurs instituts en plus d'assurer que la recherche effectuée correspond bien à la vision générale du CNRC et aux priorités stratégiques.

Le CNRC a adopté le modèle de gestion financière proposé par le Bureau du contrôleur général en vertu duquel un chef de la direction financière (CDF) est responsable devant le contrôleur général ainsi que devant l'administrateur général de la gestion financière au sein de l'organisation. Au CNRC, ce poste relève directement du président et joue un rôle clé au sein du Comité de la haute direction du CNRC. À l'appui du modèle du chef de la direction financière, le CNRC a mis en œuvre en 2005-2006 plusieurs mesures : la fonction des finances a été centralisée, des conseillers financiers ont été assignés à chaque vice-président responsable d'un portefeuille et toutes les données financières doivent être approuvées par le gestionnaire responsable. La mise en œuvre intégrale de ces changements devrait être complétée en 2006-2007 et devrait entraîner une responsabilisation encore plus grande à tous les paliers de l'organisation et assainir les méthodes de gestion financière.

En plus de modifier sa structure financière, le CNRC a mis en œuvre en 2005-2006 un cycle beaucoup plus rigoureux de planification et d'examen des dépenses et revenus. Un Comité consultatif du budget a été créé afin d'analyser et de formuler des recommandations sur toutes

les questions financières au Comité de la haute direction. Le CNRC a par ailleurs amorcé des travaux sur un cycle intégré de planification et d'évaluation du rendement afin de s'assurer que les plans d'activités des instituts sont conformes aux priorités du CNRC et que les résultats de chaque programme sont évalués en fonction de ces priorités.

La mise en place d'un cadre de gestion du risque est une autre des importantes initiatives entreprises en 2005-2006. Ce cadre cerne les principaux facteurs de risque pour le CNRC et propose des stratégies afin de les atténuer. La méthodologie qui appuie la gestion du risque a été présentée aux instituts sur une base expérimentale et l'analyse des risques sera intégrée au cycle de planification des activités du CNRC dans l'avenir.

### Revenus

Il est important pour le CNRC de générer des revenus, non seulement pour financer ses dépenses de fonctionnement et ses dépenses en immobilisations, mais aussi parce que ces revenus sont, dans une certaine mesure, révélateurs de la valeur que les clients et collaborateurs du CNRC accordent aux services qu'ils reçoivent.

Le CNRC tire des revenus de plusieurs sources. Il touche notamment des redevances lorsqu'il cède sous licence à une tierce partie le droit d'utiliser une de ses technologies. Ces redevances représentent habituellement un pourcentage des ventes du titulaire de la licence. En 2005-2006, le CNRC a encaissé des redevances de 5,8 millions de dollars. De cette somme, 3,8 millions de dollars sont venus de l'Institut des sciences biologiques du CNRC, principalement grâce au vaccin de la méningite de type C.

Les mesures prises pour rendre ses chercheurs et ses installations plus accessibles constituent un élément important du transfert des technologies. Le CNRC offre donc à cette fin, en location, sur une base commerciale, des laboratoires à certaines entreprises, souvent dans le cadre d'un accord de collaboration ou de transfert de technologie. Les revenus tirés de la location et de l'utilisation des installations se sont élevés à 3,1 millions de dollars en 2005-2006.

En 2005-2006, 35 % des revenus du CNRC (56,1 millions de dollars) ont été générés par la prestation directe de services de recherche à des clients des milieux industriels ou universitaires. En 2005-2006, l'Institut de recherche aérospatiale (IRA) du CNRC et l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST) ont généré plus de la moitié des revenus que le CNRC a tirés des services rendus.

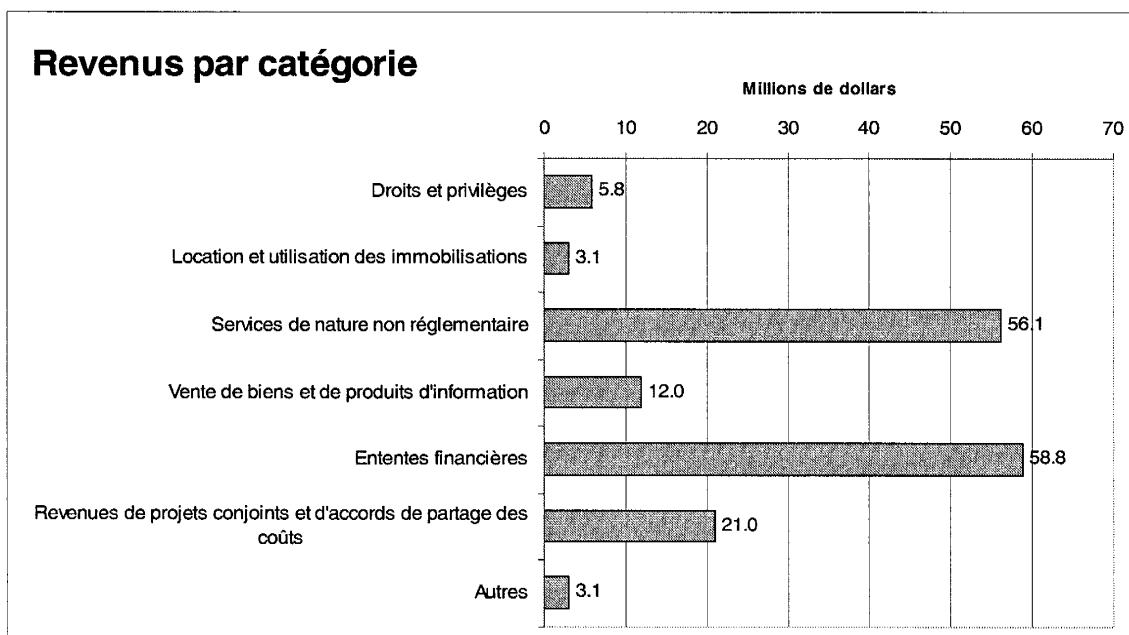
Dans la poursuite de son objectif de diffusion d'information scientifique et technique importante pour l'industrie, le CNRC vend des publications et des matériaux de référence certifiés à ses clients. Les ventes totales de biens et de produits d'information ont atteint 12,0 millions de dollars en 2005-2006. Une partie de ces revenus est venue de la publication de l'édition 2005 des codes modèles nationaux du bâtiment. Afin de faciliter l'achat en ligne de ces documents, le CNRC s'est doté d'une capacité de ventes sur Internet. Depuis la publication des codes le 31 mars 2006, des commandes d'une valeur d'environ 2,6 millions de dollars ont été reçues, environ 44 % de ces transactions ayant été effectuées à la boutique virtuelle du CNRC. On estime que de septembre 2005 à mars 2006, l'utilisation d'Internet pour la vente des codes a permis de générer des économies d'environ 125 000 \$ pour le CNRC. De plus, des économies importantes dans le temps moyen de traitement des commandes ont été réalisées grâce à un examen complet et à une coordination améliorée des procédures de traitement lors de la mise sur pied de la boutique virtuelle du CNRC.

Le CNRC effectue de la recherche pour le compte d'autres ministères fédéraux dans le cadre d'arrangements financiers en vertu desquels les coûts différentiels engagés par le CNRC afin d'effectuer ces travaux lui sont remboursés. En 2005-2006, des travaux importants d'une valeur totale de 58,8 millions de dollars ont ainsi été menés pour le compte d'autres ministères fédéraux. La plupart de ces mandats ont été reçus du ministère de la Défense nationale (25,2

millions de dollars) et de Ressources naturelles Canada (7,3 millions de dollars). Une somme de 18,8 millions de dollars venant d'Industrie Canada par l'entremise de Partenariat technologique Canada est aussi incluse aux revenus issus des ententes financières. Cette somme a été versée au CNRC dans le cadre d'un programme de contributions remboursables et a été utilisée pour verser des contributions à des entreprises (16,2 millions de dollars) et afin de couvrir les coûts de fonctionnement de ce programme (2,6 millions de dollars).

Le CNRC touche également des revenus dans le cadre de projets de recherche conjoints régis par des accords de partage des coûts qui visent principalement la création de nouvelles compétences ou technologies. Les fonds générés par ces projets conjoints sont venus de tous les secteurs du CNRC et ont totalisé 21,0 millions de dollars en 2005-2006.

Voici la ventilation des revenus du CNRC par catégorie :



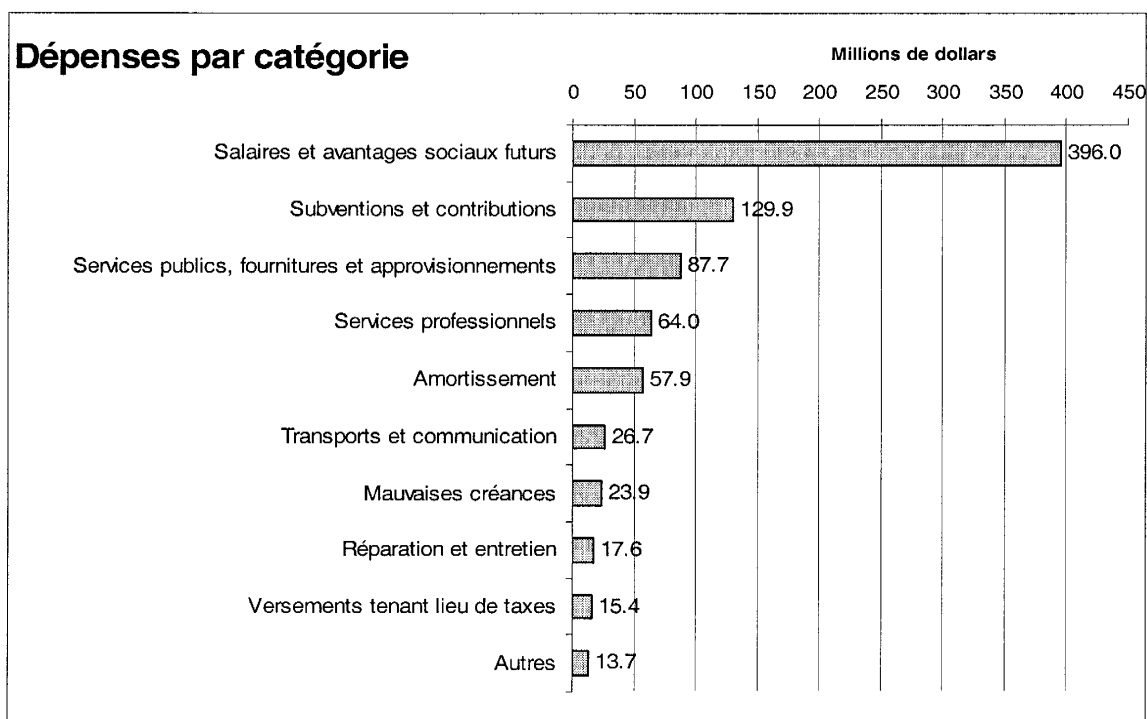
### Dépenses

En 2005-2006, les dépenses du CNRC se sont élevées à 832,8 millions de dollars dont environ 47.5 % de cette somme représentaient des charges salariales (salaires et avantages sociaux). Le coût total des subventions et contributions a été de 129,9 millions de dollars. La plus grande partie de ces argents a été versée à des petites et moyennes entreprises (PME) dans le cadre du Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) du CNRC.

Il est important de souligner qu'une dépense sur créances douteuses de 23,9 millions de dollars a été enregistrée pour l'exercice 2005-2006. Cette perte sur créance est principalement imputable à l'examen, entrepris en 2005-2006, du programme de contributions remboursables du PARI-PTC (Partenariat technologique Canada). Dans le cadre de ce programme, le CNRC versait des contributions à remboursement conditionnel à des PME afin d'appuyer la précommercialisation des technologies développées. Le programme finançait jusqu'à concurrence de 33 % des coûts totaux prévus d'un projet, l'entreprise étant tenue de financer le reste. Les entreprises devaient ensuite rembourser ces contributions basées sur les revenus réalisés. Par conséquent, si une entreprise ne réalisait aucun revenu, elle n'était pas tenue de rembourser la contribution. Ce programme ciblait les PME, dont un bon nombre étaient des entreprises en démarrage comptant sur une seule technologie. Celles qui ont échoué dans la

commercialisation de leur technologie en raison de difficultés techniques ou de défis au chapitre des activités ont donc parfois dû fermer leurs portes, d'où les défauts de remboursement de contributions. On trouvera de plus amples détails dans la section de l'analyse financière à la rubrique *Comptes débiteurs*.

Voici les principales catégories de dépenses en 2005-2006 :



## Risque financier et incertitude

Au cours des prochaines années, le CNRC prévoit faire face à des compressions budgétaires importantes qui découleront de pressions internes et externes.

En tant qu'établissement public de l'administration fédérale, le CNRC finance la majorité de ses charges salariales, de ses dépenses de fonctionnement et de ses dépenses en immobilisations (78 % en 2005-2006) au moyen de crédits parlementaires. La portion autre que salariale de ces crédits est fixe et ne comprend aucune mesure d'indexation. En conséquence, le pouvoir d'achat réel du CNRC n'a cessé de diminuer au cours des dix dernières années. L'augmentation des coûts imputables aux impôts fonciers et aux services publics est particulièrement importante pour le CNRC.

Le CNRC possède et gère 186 immeubles spécialisés d'une superficie globale approximative de 525 958 mètres carrés. Il est aussi propriétaire de systèmes informatiques et de matériaux d'une valeur comptable nette approximative de 202,6 millions de dollars. La capacité du CNRC de financer la mise à niveau ou le remplacement de ces éléments d'actifs au moyen de ses crédits actuels est limitée et il devra donc trouver à cette fin des fonds à l'extérieur de l'organisation.

Au cours des deux dernières années, le gouvernement fédéral a annoncé une série de compressions budgétaires touchant tous les ministères dans le cadre de sa stratégie de réaligement et de son initiative visant à accroître son efficacité. Ces compressions ont été durement ressenties par le CNRC et posent à l'organisation toute une série de défis. De plus,

dans le budget fédéral de 2006, un nouvel exercice d'examen des programmes a été annoncé par le gouvernement. L'effet de ce nouvel examen sur le CNRC est encore inconnu.

Pour se positionner de manière à pouvoir surmonter ces défis, le CNRC a mis en œuvre en 2005-2006 des modifications à sa structure de gouvernance et a accompli des progrès notables dans l'élaboration d'une nouvelle stratégie bien ciblée (comme nous l'avons précédemment exposé en détails dans la section *Faits saillants*). Ces deux initiatives amélioreront la planification des activités, ainsi que l'attribution et la surveillance des ressources, ce qui contribuera ensuite à atténuer certaines des pressions financières actuellement exercées sur le CNRC.

Par ailleurs, le CNRC a amorcé un examen complet de l'attribution de ses ressources afin de s'assurer que les recherches dans les domaines prioritaires définis dans sa stratégie seront suffisamment financées dans l'avenir. De plus, des efforts importants ont été entamés par le ministre de l'Industrie et les organismes centraux afin d'alléger les pressions budgétaires externes.

Des détails sur les autres facteurs qui expliquent les pressions budgétaires et l'incertitude ressenties par le CNRC sont fournis ci-dessous.

#### Financement temporaire

Afin d'assurer une optimisation des ressources, le Conseil du Trésor a adopté au cours des dernières années une pratique qui consiste à financer les nouvelles initiatives sur une base temporaire. Cette pratique fait en sorte que plutôt que d'accorder au CNRC une augmentation permanente de ses crédits, le gouvernement lui octroie des fonds destinés à certaines initiatives sur une base quinquennale, avec possibilité de renouvellement. Ce renouvellement est conditionnel au rendement et à la disponibilité du financement. Bien que cette manière de procéder soit reconnue comme une bonne pratique de gestion générale au sein de l'administration publique, elle crée dans les faits une bonne part d'incertitude et d'instabilité au sein d'un organisme de recherche comme le CNRC.

Même si leur financement n'est pas nécessairement garanti sur une base continue, les initiatives approuvées par le gouvernement, comme la création de grappes technologiques dans différents centres du Canada, exigent souvent du CNRC qu'il prenne des engagements continus en ce qui a trait à la construction et l'entretien de nouvelles installations spécialisées et à l'embauche d'employés. Par ailleurs, les collectivités qui appuient ces initiatives et qui parfois, y investissent de l'argent, s'attendent également à ce qu'elles soient maintenues au-delà de la période de financement de cinq ans. Pourtant, le CNRC doit toujours prendre d'innombrables précautions dans sa planification, car le financement accordé aujourd'hui pourrait lui être retiré demain, et il pourrait ensuite devoir appuyer ces initiatives au moyen de ses crédits fixes, lesquels sont limités.

#### Devises

Le CNRC procède chaque année à des achats d'une valeur approximative de 50 millions de dollars qu'il règle dans une devise autre que le dollar canadien, ce qui l'expose aux variations du taux de change. La majorité des achats payables en monnaie étrangère (en moyenne 86 % au cours des trois dernières années) sont payables en dollars américains. Grâce au renforcement du dollar canadien au cours de la dernière année, le pouvoir d'achat du CNRC a augmenté d'environ 4 millions de dollars US par rapport à 2003-2004. Si la poussée à la hausse du dollar canadien se poursuit, le CNRC sera avantagé tandis que toute dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain aura pour effet de réduire le pouvoir d'achat du CNRC.

L'augmentation du pouvoir d'achat enregistrée en 2005-2006 a par ailleurs été quelque peu contrebalancée par la diminution des recettes perçues en dollars canadiens sur les ventes à l'étranger. En 2005-2006, le CNRC a touché 31,7 millions de dollars canadiens sur des ventes de 26,6 millions de dollars US. En comparaison, en 2003-2004, le CNRC avait touché des recettes de 35,9 millions de dollars canadiens sur des ventes de 26,5 millions de dollars US.

Le CNRC n'utilise aucun instrument financier pour se protéger de la fluctuation des devises.

#### Dépendance à l'endroit des revenus

La dépendance du CNRC à l'endroit des revenus venant de sources extérieures ne cesse d'augmenter depuis le début des années 1990. La partie des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'immobilisations du CNRC financées à même ces revenus se situait à environ 11 % en 1991-1992. En 2005-2006, ce pourcentage a grimpé et est légèrement supérieur à 22 %.

En effet, le CNRC compte des centres qui dépendent des sources de revenus externes pour financer la plus grande partie de leurs activités. Ce sont notamment le Centre de technologie des transports de surface et le Centre d'hydraulique canadien. De plus, deux des plus gros instituts du CNRC—l'Institut de recherche aérospatiale du CNRC et l'Institut canadien de l'information scientifique et technique du CNRC (dont les dépenses en 2005-2006 se sont élevées respectivement à 46,2 millions de dollars et à 48,1 millions de dollars) dépendent de sources extérieures de revenus pour financer presque la moitié de leurs activités. Tout ralentissement économique marqué des industries ou des établissements fédéraux qui appuient ces groupes aurait des répercussions importantes sur la capacité du CNRC de maintenir ses activités aux niveaux actuels.

Finalement, il importe de souligner que le CNRC doit trouver un point d'équilibre subtile entre la nécessité de fournir à contrat les services de recherche qui génèrent les revenus dont il a besoin et la nécessité d'accomplir de la recherche financée par des fonds publics pour se maintenir à l'avant-garde. S'il accorde trop d'importance aux contrats de recherche générateurs de revenus, le CNRC pourrait compromettre sa base de connaissances et son bassin de technologies de pointe, ce qui à long terme, diminuera sa capacité de desservir l'industrie et de répondre aux besoins de recherche nationaux dans des domaines cruciaux comme l'énergie, l'environnement, les maladies chroniques et les autres domaines prioritaires décrits dans la stratégie.

### **Analyse financière**

Afin de se conformer aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) pour le secteur public, le CNRC a modifié en 2005-2006 la manière dont il comptabilise certaines données financières. Pour assurer la continuité, les soldes de clôture figurant au bilan au 31 mars 2005 ont été redressés afin de refléter ces changements. On trouvera dans les paragraphes ci-dessous tous les changements importants apportés ainsi que des renseignements généraux à ce sujet.

#### Montant à recevoir du Trésor

Ce montant représente le montant d'encaisse que le CNRC peut puiser au Trésor fédéral. Il représente donc les sommes au comptant à libérer pour lesquelles le CNRC a déjà reçu un crédit, ainsi que les revenus reçus mais non dépensés. Au cours des années précédentes, ce montant n'était pas inscrit dans les états financiers du CNRC. Ce poste aux états financiers a été créé en 2005-2006 et les états financiers au 31 mars 2005 ont été redressés afin de refléter cette nouvelle politique.

L'écart de 11,1 millions de dollars à ce poste entre 2005 et 2006 est attribuable à l'augmentation des charges à payer et des revenus reportés contrebalancée en partie par une diminution des reports de revenus.



## Comptes débiteurs

### *PARI/PTC*

Le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) du CNRC assure depuis 1998 la prestation du Programme PARI-PTC au nom de Partenariat technologique Canada (PTC), un organisme de service spécial d'Industrie Canada. Ce programme offre des contributions à remboursement conditionnel aux PME afin d'appuyer la précommercialisation de nouvelles technologies. Ce programme de contributions à remboursement conditionnel exigeait dans la plupart des cas le remboursement trimestriel des contributions versées en fonction d'un pourcentage du chiffre d'affaires brut du bénéficiaire. Ce programme a été aboli le 31 mars 2006, mais les accords déjà conclus seront honorés. Les contributions accordées seront donc versées et le remboursement des contributions continuera d'être exigé au cours de la phase de réduction progressive des activités.

Il importe de souligner que ce programme appuyait des petites entreprises en démarrage dont l'avenir était souvent tributaire d'une technologie unique. Les entreprises dont la technologie n'a pas réussi à percer le marché ont parfois fermé leurs portes. Toutefois, malgré la nature très risquée de ce programme, le CNRC a touché des remboursements s'élevant à approximativement 17 % des contributions versées et avec plus de 300 projets encore en cours, ce pourcentage devrait vraisemblablement augmenter au cours de la prochaine décennie.

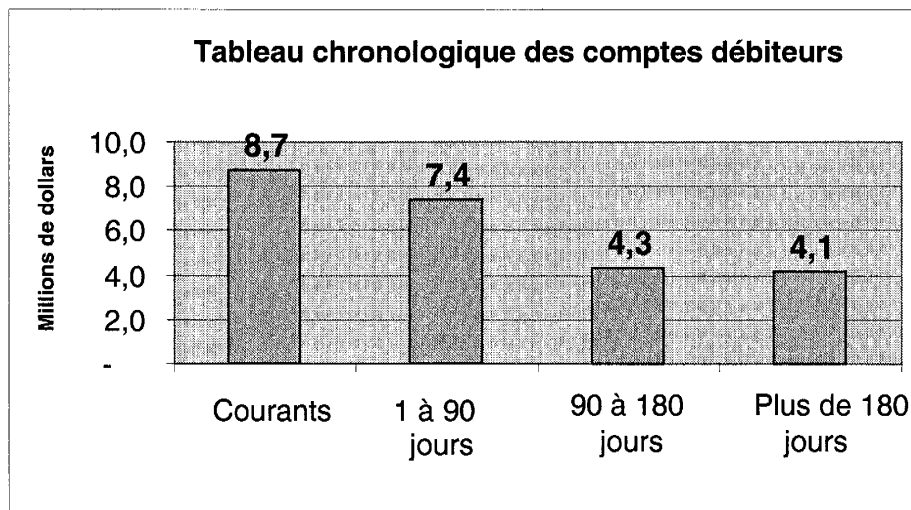
Au cours de l'exercice financier de 2005-2006, le CNRC a entrepris un important effort de suivi afin d'établir si les conditions de remboursement des accords de contribution encore actifs étaient respectées. Par suite de cet effort, des factures au montant de 35,6 millions de dollars ont ainsi été émises pour remboursement en 2005-2006. Des créances irrécouvrables de 17,6 millions de dollars ont été radiées. Des remboursements au montant de 11,4 millions de dollars ont été reçus des entreprises et remis par la suite à Industrie Canada. Au 31 mars 2006, il restait un solde de 7,6 millions de dollars de comptes débiteurs à l'égard de ce programme et une provision pour créances douteuses de 6,7 millions de dollars.

Une radiation de cette ampleur dans le cadre du PARI-PTC ne devrait plus se reproduire puisque ce montant représente la valeur de la dette des entreprises ayant fermé leurs portes au cours des quelques dernières années.

### *Débiteurs d'exploitation et recouvrements découlant de la vérification du PARI*

Au 31 mars 2006, les états financiers du CNRC indiquaient un solde des comptes débiteurs de clients externes de 22,2 millions de dollars et une provision correspondante pour créances douteuses de 2 millions de dollars. Ce montant représente les comptes débiteurs pour des travaux menés conjointement avec des clients externes ainsi que les comptes débiteurs découlant des résultats de la vérification du PARI. Il s'agit d'une réduction par rapport à l'exercice précédent, laquelle est surtout imputable au recouvrement de plusieurs comptes importants. Les sommes radiées en 2005-2006 ont été de 637 000 \$, un montant relativement peu élevé si l'on tient compte des revenus du CNRC.

Voici le tableau chronologique des comptes débiteurs du CNRC au 31 mars 2006 (incluant le programme PTC et excluant les montants à recevoir d'autres ministères fédéraux et les produits à recevoir) :



#### Stocks destinés à la revente

Le CNRC produit un certain nombre de biens qui sont achetés par des clients de l'extérieur, notamment les codes modèles nationaux du bâtiment, les monographies et les matériaux de référence certifiés. Dans le passé, les sommes engagées pour produire ces produits étaient portées aux dépenses au moment où elles étaient engagées et par conséquent, aucune valeur n'était établie pour les stocks en main. En 2005-2006, la méthode de comptabilisation des stocks destinés à la revente a été modifiée et les soldes d'ouverture et de fermeture des stocks ont été ajustés afin de refléter une valeur égale au moindre de la valeur comptable et de la valeur marchande. Les coûts afférents aux ventes ont également été modifiés afin d'être inscrits au prix coûtant.

La valeur des stocks destinés à la revente a augmenté d'environ 255 000 \$ par rapport à la valeur de clôture de 2005 à cause de l'ajout des codes nationaux du bâtiment de 2005 et de nouveaux matériaux de référence certifiés.

#### Immobilisations destinées à la vente

Le CNRC occupe actuellement un immeuble se trouvant sur un terrain loué sur le campus de l'Université de Colombie-Britannique (UBC) à Vancouver. À la demande de l'UBC, le CNRC a accepté de construire un nouvel immeuble sur ce campus et de céder l'immeuble actuel ainsi que le bail sur le terrain moyennant une contrepartie de 15,0 millions de dollars. Étant donné l'existence d'un contrat signé au sujet de la vente de cet immeuble, l'immeuble est classé sous les actifs financiers.

#### Placements en actions

Dans le cadre de son mandat consistant à promouvoir l'innovation industrielle au Canada, le CNRC aide financièrement des entreprises en leur donnant accès à de l'équipement, à des propriétés intellectuelles et à des locaux d'incubation à proximité de ses laboratoires et dans ses installations de partenariat industriel.

Comme ces entreprises n'en sont très souvent qu'à leurs premiers balbutiements, elles n'ont pas la capacité financière d'assumer le coût intégral de l'aide reçue du CNRC. Il arrive donc que le CNRC prenne une participation dans une entreprise en contrepartie de l'aide fournie.

Cette manière de procéder aide l'entreprise à survivre à la phase critique qu'est le développement de sa technologie. En contrepartie, le CNRC obtient parfois sur son investissement un rendement à la hauteur des risques qu'il a accepté de prendre lorsque l'entreprise connaît du succès.

Au cours des exercices antérieurs, les investissements du CNRC dans des sociétés ouvertes ou fermées n'étaient pas pris en compte dans les états financiers. En 2005-2006, le CNRC a inscrit à son bilan ces investissements au moindre de leur coût ou de leur juste valeur. La valeur intégrale figurant au bilan est celle des placements en actions du CNRC dans des sociétés inscrites à la bourse seulement puisque ses parts dans des sociétés fermées sont réputées n'avoir aucune valeur marchande. Voici le détail des placements du CNRC dans des sociétés ouvertes :

| Nom de l'entreprise        | Nombre d'actions | Montant inscrit dans les états financiers | Valeur marchande au 31 mars 2006 |
|----------------------------|------------------|---|----------------------------------|
| JDS Uniphase               | 171 334          | 409 488 \$                                | 827 543 \$                       |
| PharmaGap Inc.             | 1 305 425        | 392 933 \$                                | 391 628 \$                       |
| Chemaphor Inc.             | 1 260 305        | 252 061 \$                                | 346 584 \$                       |
| ACE Aviation Holdings Inc. | 33               | 743 \$                                    | 1 123 \$                         |
| Energy Ventures Inc.       | 200 000          | 1 \$                                      |                                  |
| Lions Petroleum Inc.       | 1 050            | 1 \$                                      | 810 \$                           |
| <b>Total</b>               |                  | <b>1 055 227 \$</b>                       | <b>1 567 687 \$</b>              |

L'augmentation des placements en actions de 2005 à 2006 est imputable à la conversion d'actions détenues par le CNRC dans la société fermée Ocell Inc. en actions de la société ouverte Chemaphor Inc., et ce, suite à une fusion de ces deux sociétés.

#### *Événement subséquent – Vente des actions de JDS Uniphase*

Le 25 mai 2006, le CNRC a liquidé tous ses titres négociables de JDS Uniphase Canada Ltd. Il a vendu ses 171 334 actions à leur juste valeur marchande de 3,2597 \$ par action pour un total de 551 000 \$ (net d'une commission de 7 400 \$), d'où un gain net d'environ 142 000 \$.

#### Fondation Holmes

La Fondation Holmes est issue d'un placement légué au CNRC en juillet 1994. Une somme correspondant aux deux tiers du revenu net annuel de la fiducie sert à financer annuellement la bourse accompagnant le prix H.L. Holmes remis à des étudiants de niveau postdoctoral qui ont ainsi la possibilité d'étudier dans des écoles d'études supérieures ou des instituts de recherche de réputation mondiale sous la supervision d'éminents chercheurs.

En 2005-2006, la valeur du placement de la Fondation Holmes a été ajustée afin de tenir compte du coût non amorti des obligations détenues dans la fondation. Sa valeur était auparavant reportée d'année en année à la juste valeur marchande des placements.

#### Charges payées d'avance

##### *Abonnements*

En 2005-2006, le CNRC a modifié la manière dont il comptabilise les abonnements payés d'avance. Au cours des exercices antérieurs, 75 % du montant total des abonnements était automatiquement porté au compte des charges payées d'avance et l'on tenait pour acquis que la plupart des abonnements portaient sur une année civile. En 2005-2006, cette méthodologie a été modifiée afin de tenir compte de la date d'achat et de la durée réelles de l'abonnement, par catégorie d'abonnements.

#### *Autres charges payées d'avance*

Dans le cadre de ses efforts de diffusion du savoir scientifique, le CNRC gère des conférences scientifiques. Auparavant, les charges payées d'avance pour l'organisation de ces conférences n'étaient portées aux dépenses qu'au moment où elles étaient engagées. En 2005-2006, ces dépenses sont désormais portées au compte des charges payées d'avance.

Des changements ont aussi été apportés au traitement des paiements tenant lieu d'impôts fonciers qui sont désormais assujettis aux charges payées d'avance.

Le CNRC établit des charges payées d'avance pour les postes d'une valeur supérieure à 5 000 \$.

#### Stocks destinés à la consommation

Une prise d'inventaire physique a été effectuée en 2005-2006 dans 7 entrepôts sur 14, soit les plus grands entrepôts contenant plus de 70 % des stocks destinés à la consommation du CNRC. Un effort notable a été déployé afin de répertorier les stocks devenus désuets ou mal évalués, ce qui a entraîné des radiations de 378 000 \$. Ces radiations ont été comptabilisées au 31 mars 2005, car on estimait que les conditions qui ont mené à la moins-value existaient à cette époque. Une provision pour désuétude a également été créée afin de tenir compte de la valeur des stocks restés inutilisés depuis cinq ans et plus. Ces stocks représentaient environ 15 % de la valeur des stocks en main.

La valeur des stocks destinés à la consommation a subi une diminution additionnelle de 202 000 \$ par rapport à mars 2005 grâce aux efforts continus de réduction des stocks en main.

#### Immobilisations

##### *Immeubles et installations*

En 2005-2006, des rénovations et des ajouts ont été effectués aux immeubles et installations du CNRC pour une somme totale de 24,4 millions de dollars. De cette somme, 13,5 millions de dollars ont servi à la construction d'un nouveau laboratoire sur le campus de l'Université de la Colombie Britannique à Vancouver pour loger l'Institut d'innovation en piles à combustible du CNRC, 2,9 millions de dollars ont servi à l'installation de partenariat industriel de l'Institut du biodiagnostic à Winnipeg du CNRC, 2,4 millions de dollars ont servi à la construction des installations d'accueil des animaux sur le campus du chemin Montréal, 793 000 \$ ont servi à refaire le revêtement extérieur d'un des immeubles administratifs (M-19) et 570 000 \$ pour une sous-station d'électricité afin de supporter les installations des turbines à gaz de l'Institut de recherche aérospatiale du CNRC.

Le CNRC comptait un certain nombre d'installations scientifiques qui n'avaient jamais été inscrites au bilan comme des éléments d'actifs en raison d'une politique de l'administration publique qui consistait alors à porter directement les éléments d'actifs aux dépenses au moment de leur achat. Lorsque cette politique a été modifiée en 2001, le CNRC ne disposait pas d'information suffisamment fiable pour établir avec précision la valeur des installations plus anciennes et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) ne disposait d'aucune méthode pour estimer la valeur de ces installations. Afin de répondre aux exigences des PCGR en 2005-2006, le CNRC a retenu les services de TPSGC et lui a donné le mandat d'établir la valeur de ces installations. Conformément à l'information fournie par TPSGC, ces installations au coût d'origine estimé à 104,8 millions de dollars, avec un amortissement cumulatif correspondant de 73,1 millions de dollars, ont donc été ajoutées aux comptes du CNRC. Cet ajout a été comptabilisé au 31 mars 2005.

Des corrections ont été apportées aux états financiers de l'exercice terminé du 31 mars 2005 afin de reclasser des éléments d'actifs du Laboratoire canadien de faisceaux de neutrons du CNRC d'une valeur de 5,4 millions de dollars de la catégorie Machinerie et équipement à la catégorie Installations, et afin de porter à l'actif un immeuble en construction de 6,7 millions de dollars (une

installation de l'Institut du biodiagnostic du CNRC) qui avait été initialement portée aux dépenses plutôt que d'être capitalisé. Le CNRC a fait d'autres ajustements d'une valeur de 88,4 millions de dollars afin de mettre en service ses immeubles et installations en construction et de reclasser les travaux d'aménagement des locaux et un stationnement à l'Institut national de nanotechnologie du CNRC de la catégorie Immeubles à la catégorie Améliorations locatives (3,3 millions de dollars). Finalement, un bâtiment du CNRC situé sur le campus de l'Université de la Colombie-Britannique d'un coût de 10,7 millions de dollars a été reclassé des immobilisations aux immobilisations destinées à la vente.

#### *Machinerie, matériel, mobilier de bureau et matériel informatique*

Environ 44,0 millions de dollars ont été portés aux dépenses de ces postes en 2005-2006, excluant la valeur de reprise de 537 000 \$. Les achats les plus importants étaient les suivants :

- un système d'imagerie par résonance magnétique Tesla 3 au coût de 3,6 millions de dollars pour l'Institut du biodiagnostic du CNRC;
- deux microscopes électroniques à transmission évalués à 1 et 2,7 millions de dollars chacun dans le cadre des travaux d'aménagement de l'Institut national de nanotechnologie du CNRC;
- des coûts de 1,6 million de dollars au titre des logiciels développés à l'interne pour le service d'accès à l'information et de fourniture de documents offert par l'Institut canadien de l'information scientifique et technique du CNRC;
- un spectromètre de masse d'une valeur de 976 000 \$ pour l'Institut des étalons nationaux de mesure du CNRC;
- un système Imprio 100 et un diffractomètre de rayons X au coût de 959 000 \$ et 628 000 \$ respectivement pour l'Institut des sciences des microstructures du CNRC;
- une installation de calcul de haute performance au coût de 610 000 \$ pour l'Institut de recherche aérospatiale du CNRC;
- une machine de soudage par friction de proche en proche évaluée à 565 000 \$ pour l'Institut des matériaux industriels du CNRC.

Le reste des dépenses a été engagé pour l'acquisition de pièces de machinerie, matériel, mobilier de bureau et matériel informatique d'un coût inférieur à 500 000 \$ chacun.

En 2005-2006, une vérification physique des éléments d'actifs du CNRC a été effectuée. Un soin particulier a été apporté à l'identification des éléments d'actifs qui n'étaient plus utiles ou qui avaient été démontés en pièces détachées. À la suite de ce dénombrement physique, des éléments d'actifs d'une valeur comptable nette de 1,5 million de dollars (prix coûtant d'origine de 51,8 millions de dollars) ont été radiés des livres du CNRC. Comme ces biens ont été jugés désuets au début de 2005-2006, cette radiation a été comptabilisée au 31 mars 2005.

Dans le cours normal de ses activités, le CNRC a par ailleurs disposé en 2005-2006 d'autres éléments d'actifs dont le coût d'origine était de 17 millions de dollars et la valeur comptable nette de 636 000 \$

Des corrections ont été apportées aux soldes de clôture au 31 mars 2005 pour reclasser les logiciels développés à l'interne des actifs en construction aux actifs en service et ajuster l'amortissement cumulé.

#### *Améliorations locatives*

Une somme de 5,4 millions de dollars a été dépensée en 2005-2006 par l'Institut national de nanotechnologie du CNRC afin d'aménager des nouveaux locaux dans un immeuble appartenant à l'Université de l'Alberta.

Des corrections ont été apportées en 2004-2005 pour reclasser le stationnement et les travaux d'aménagement à l'Institut national de nanotechnologie du CNRC des catégories Immeubles (3,3 millions de dollars) et Dépenses (637 000 \$) à la catégorie Améliorations locatives.

### *Immobilisations louées*

Le montant du contrat de location-acquisition porte sur un immeuble et un terrain situés sur le campus de l'Université Western Ontario que le CNRC loue au coût d'un dollar par année. Au cours des années précédentes, le CNRC ne comptabilisait pas la valeur de ce contrat dans ses états financiers. En 2005-2006, le CNRC avait inscrit le contrat comme un contrat de location-acquisition d'une valeur de 10 millions de dollars, soit la valeur marchande de l'immeuble en 1997. Le solde de l'actif du CNRC a été modifié le 31 mars 2005 pour tenir compte de ce changement de politique comptable.

### Comptes créditeurs

Dans le passé, le CNRC enregistrait les dépenses pour des biens ou des services reçus, mais non encore payés, mais n'enregistrait pas les dépenses imputables à certains postes, notamment le poste des paiements tenant lieu d'impôts fonciers. À partir de 2005-2006, le CNRC a commencé à enregistrer toutes les dépenses importantes et a rectifié le solde de ses comptes créditeurs au 31 mars 2005 afin de tenir compte de ce changement.

L'augmentation des comptes créditeurs à partir du 31 mars 2005 est attribuable à des dépenses plus élevées en 2005-2006 ainsi qu'à des courus plus importants au titre des paiements du PARI. Cette augmentation des courus est imputable au resserrement des exigences du CNRC qui, avant de libérer les paiements, insiste pour que les pièces justificatives à l'appui des réclamations lui soient remises.

### Revenus reportés

#### *Comptes à fins déterminées*

Le CNRC entreprend en collaboration avec ses clients des travaux à l'avantage des deux parties. Le financement fourni par le collaborateur est versé dans un compte à fins déterminées (CFD) et utilisé pendant la durée du projet. Le solde de ces CFD en fin d'exercice est inscrit au poste des revenus reportés, en prévision que ces montants seront utilisés pour le projet concerné, et ce, au cours de l'exercice à venir.

#### *Presses scientifiques*

L'Institut canadien de l'information scientifique et technique publie des périodiques de recherche qui sont offerts pour achat sur abonnement. Lorsque le CNRC reçoit le paiement d'un abonnement, il comptabilise le montant au poste des revenus reportés, puis constate les revenus tous les mois à la publication de chaque numéro.

#### *Déménagement de l'Institut d'innovation en piles à combustible*

Le CNRC occupe actuellement un immeuble se trouvant sur un terrain loué sur le campus de l'Université de Colombie-Britannique (UBC) à Vancouver. À la demande de l'UBC, le CNRC a accepté de construire un nouvel immeuble sur ce campus et de céder l'immeuble actuel ainsi que le bail sur le terrain moyennant une contrepartie de 15,0 millions de dollars. Comme le CNRC n'a pas encore libéré l'ancien immeuble, ces 15,0 millions de dollars ont été inscrits au poste des revenus reportés. Ces revenus seront constatés lorsque l'ancien immeuble sera rendu à l'UBC.

L'écart dans le montant des revenus reportés par rapport à 2004-2005 est surtout lié aux 10,1 millions de dollars reçus de l'UBC en 2005-2006.

#### *Inscriptions aux conférences et séminaires*

Le CNRC organise de nombreuses conférences et séminaires auxquels les participants doivent souvent s'inscrire plusieurs mois à l'avance. Les revenus d'inscription ainsi reçus à l'avance sont portés au poste des revenus reportés et sont constatés à la date où la conférence a lieu.

#### *Apports liés à une immobilisation louée*

Le montant du contrat de location-acquisition porte sur un immeuble et un terrain situés sur le campus de l'Université Western Ontario que le CNRC loue au coût d'un dollar par année. Une somme égale à la valeur de l'immobilisation louée a été considéré comme un apport non monétaire et a été portée aux revenus reportés. Elle est reconnue comme un revenu au même titre que l'amortissement de l'immobilisation louée.

#### Avantages sociaux futurs

Au cours des exercices antérieurs, cette provision était enregistrée par le Conseil du Trésor au nom des ministères. Depuis 2005-2006, le CNRC est tenu d'inscrire cet élément de passif sur son propre bilan afin de se conformer aux PCGR et aux conventions comptables du Conseil du Trésor. Le montant inscrit à ce poste au 31 mars 2005 était de 49,6 millions de dollars et le montant inscrit au 31 mars 2006 était de 55,3 millions de dollars. Cette augmentation est imputable à un changement de taux, qui est passé de 21,79 % du salaire à 23,2 %. Ce changement découle d'un examen actuariel entrepris par la section de la Gestion et de l'analyse financière, Bureau du contrôleur général, Secrétariat du Conseil du Trésor.

#### Passifs environnementaux

Un élément de passif environnemental a été établi au montant de 300 000 \$ pour un site contaminé de Penticton (Colombie-Britannique). Il s'agit d'un lieu d'emprunt utilisé pour des projets de construction et qui a subséquemment été utilisé comme aire de dépôt. Le coût de restauration du site est estimé à 300 000 \$. Au cours des années précédentes, ces éléments de passif n'étaient pas portés au bilan.

# **Gouvernance**



## Membres du Conseil du CNRC

au 31 mars 2006

|   |   |
|---|---|
| <b>M<sup>me</sup> Patricia Béretta</b>          | Scientifique du secteur de la santé<br>Elmira (Ontario)   |
| <b>M. Louis Brunel</b>                          | Président<br>Institut international des télécommunications<br>Montréal (Québec)                 |
| <b>M. Pierre Coulombe</b>                       | Président (et président du Conseil)<br>Conseil national de recherches du Canada                 |
| <b>M. Delwyn Fredlund</b>                       | Ingénieur en géotechnique<br>Golder Associates Ltd.<br>Saskatoon (Saskatchewan)                 |
| <b>M. Wayne Gulliver</b>                        | Président<br>Newlab Clinical Research Inc.<br>St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)              |
| <b>M. James Hatton</b>                          | Avocat<br>Farris, Vaughan, Wills et Murphy s.r.l.<br>Vancouver (Colombie-Britannique)           |
| <b>M. Joseph Hubert</b>                         | Doyen, Faculté des arts et des sciences<br>Université de Montréal<br>Montréal (Québec)          |
| <b>M. Gilles Patry<sup>3</sup></b>              | Recteur, Université d'Ottawa<br>Ottawa (Ontario)  |
| <b>M. Alan Pelman<sup>1,3</sup></b>             | Vice-président, Technologie Canada<br>Weyerhaeuser Ltd.<br>Vancouver (Colombie-Britannique)     |
| <b>M<sup>me</sup> Louise Proulx<sup>1</sup></b> | Vice-présidente, Développement de produits<br>Topigen Pharmaceuticals Inc.<br>Montréal (Québec) |
| <b>M. René Racine<sup>1</sup></b>               | Professeur émérite, Département de physique<br>Université de Montréal<br>Montréal (Québec)      |
| <b>M<sup>me</sup> Salma Rajwani</b>             | Chef du Service de l'information<br>Acrodex Inc.  |

|  |   |
|--|---|
| <b>M. Inge Russell</b> <sup>2</sup>                    | Chercheur spécialisé dans les levures et la fermentation<br>London (Ontario)  |
| <b>M<sup>me</sup> Katherine Schultz</b> <sup>1,2</sup> | Vice-présidente, Recherche et développement<br>Université de l'Île-du-Prince-Édouard<br>Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) |
| <b>M<sup>me</sup> Barbara Stanley</b>                  | Présidente, BESCO Holdings 2002 Inc.<br>Rothesay (Nouveau-Brunswick)  |
| <b>M. Howard Tennant</b> <sup>1,3</sup>                | Président émérite<br>Université de Lethbridge<br>Lethbridge (Alberta)   |
| <b>M. Louis Visentin</b> <sup>2</sup>                  | Président<br>Université de Brandon<br>Brandon (Manitoba)  |
| <b>M. Jean-Claude Villiard</b> <sup>1,3</sup>          | Conseiller spécial, Bureau du Conseil privé<br>Gouvernement du Canada<br>Ottawa (Ontario)                                     |

<sup>1</sup> Membre du Comité exécutif

<sup>2</sup> Membre du Comité des ressources humaines

<sup>3</sup> Membre du Comité de la vérification

## Haute direction du CNRC

au 31 mars 2006

**Pierre Coulombe**

Président  
613-993-2024

**Patricia Mortimer**

Secrétaire générale  
613-993-4752

**Roman Szumski**

Vice-président  
Sciences de la vie  
613-993-9244

**Richard Normandin**

Vice-président  
Sciences physiques  
613-993-4449

**Sherif Barakat**

Vice-président  
Génie  
613-949-5955

**Patricia Mortimer**

Vice-présidente *par intérim*  
Soutien technologique et industriel  
613-998-3664

**Don Di Salle**

Vice-président  
Services corporatifs  
613-993-0361

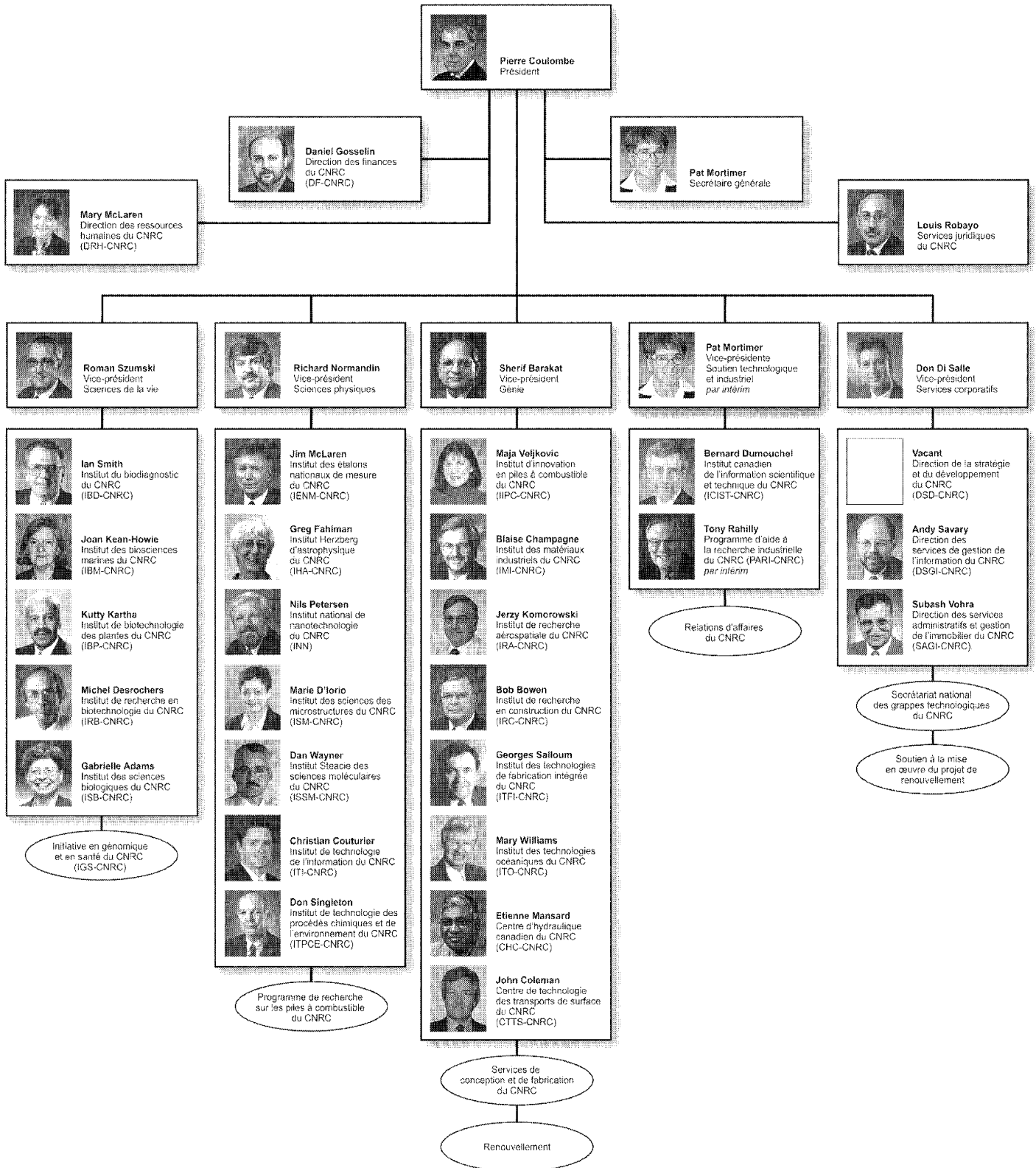
**Daniel Gosselin**

Chef de la direction financière  
613-990-7471

**Mary McLaren**

Directrice générale  
Direction des ressources humaines  
613-993-9391

# ORGANIGRAMME



**Instituts de recherche, programmes  
et centres de technologie  
du CNRC**

## **Instituts de recherche, programmes et centres de technologie du CNRC**

### **Institut de recherche en biotechnologie du CNRC (IRB-CNRC)**

Montréal 514-496-6100

### **Institut canadien de l'information scientifique et technique du CNRC (ICIST-CNRC)**

Sans frais (Canada et États-Unis) 1-800-668-1222

De l'extérieur de l'Amérique du Nord 613-998-8544

### **Centre d'hydraulique canadien du CNRC (CHC-CNRC)**

Ottawa 613-993-9381

### **Centre de technologie des transports de surface du CNRC (CTTS-CNRC)**

Ottawa 613-998-9639

### **Institut Herzberg d'astrophysique du CNRC (IHA-CNRC)**

Victoria 250-363-0001

Penticton 250-493-2277

### **Institut des matériaux industriels du CNRC (IMI-CNRC)**

Boucherville 450-641-5000

Saguenay 418-545-5545

### **Programme d'aide à la recherche industrielle du CNRC (PARI-CNRC)**

Numéro sans frais 1-877-994-4727

### **Institut de recherche en aérospatiale du CNRC (IRA-CNRC)**

Ottawa 613-991-5738

Montréal 514-283-9408

### **Institut du biodiagnostic du CNRC (IBD-CNRC)**

Winnipeg 204-983-7692

Calgary 403-221-3221

Halifax 902-473-1850

### **Institut des sciences biologiques du CNRC (ISB-CNRC)**

Ottawa 613-993-5812

### **Institut de technologie des procédés chimiques et de l'environnement du CNRC (ITPCE-CNRC)**

Ottawa 613-993-6570

### **Institut d'innovation en piles à combustible du CNRC (IIPC-CNRC)**

Vancouver 604-221-3000

**Institut de technologie de l'information du CNRC (ITI-CNRC)**

Fredericton 506-444-0544  
Gatineau 819-934-2602  
Moncton 506-861-0950  
Ottawa 613-993-3320  
Saint John 506-635-0622

**Institut des biosciences marines du CNRC (IBM-CNRC)**

Halifax 902-426-6095  
Charlottetown 902-566-7465 Institut des sciences nutritionnelles et de la santé du CNRC (ISNS-CNRC)

**Institut des sciences des microstructures du CNRC (ISM-CNRC)**

Ottawa 613-993-4583

**Institut des étalons nationaux de mesure du CNRC (IENM-CNRC)**

Ottawa 613-993-7666

**Institut des technologies océaniques du CNRC (ITO-CNRC)**

St. John's 709-772-4939, 709-772-6001

**Institut de recherche en construction du CNRC (IRC-CNRC)**

Ottawa 613-993-2607  
Regina 306-780-3208

**Institut des technologies de fabrication intégrée du CNRC (ITFI-CNRC)**

London 519-430-7079

**Institut de biotechnologie des plantes du CNRC (IBP-CNRC)**

Saskatoon 306-975-5571

**Institut Steacie des sciences moléculaires du CNRC (ISSM-CNRC)**

Ottawa 613-991-5419  
Chalk River 613-584-3311, poste 6274

**Institut national de nanotechnologie du CNRC (INN)**

Edmonton 780-641-1600

**Conseil national de recherches du Canada**

Renseignements généraux  
Sans frais 1-877-672-2672  
Téléscripteur 613-949-3042

[www.nrc-cnrc.gc.ca](http://www.nrc-cnrc.gc.ca)  
[info@nrc-cnrc.gc.ca](mailto:info@nrc-cnrc.gc.ca)